



**Bureau
fédéral du Plan**

Analyses et prévisions économiques



**Institut
des Comptes
nationaux**

BUDGET ECONOMIQUE

Prévisions économiques 2014-2015

Septembre 2014

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

E-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2014/7433/18

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international	5
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	9
1.4. Incertitudes	10
2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses	11
2.1. Croissance économique	11
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	13
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	15
2.6. Variations de stocks	15
2.7. Exportations et importations	15
3. Évolution des prix et salaires	17
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	21
3.3.3. Évolution de la part salariale	23
4. Marché du travail	24
Annexe	29

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand	20
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages	21

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle de la croissance économique mondiale	5
Graphique 2	Indicateurs de confiance pour les États-Unis	5
Graphique 3	Economic sentiment indicator zone euro	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume	6
Graphique 5	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 6	Taux de chômage	8
Graphique 7	Taux d'intérêt de la BCE	9
Graphique 8	Évolution des taux d'intérêt à long terme	9
Graphique 9	Inflation zone euro	10
Graphique 10	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume	11
Graphique 11	Consommation privée en volume	12
Graphique 12	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	12
Graphique 13	Investissements des entreprises en volume	13
Graphique 14	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	14
Graphique 15	Investissements en logements en volume	14
Graphique 16	Exportations de biens et services en volume	16
Graphique 17	Évolution trimestrielle de l'inflation	17
Graphique 18	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	18
Graphique 19	Évolution de la part salariale	23
Graphique 20	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand	24
Graphique 21	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	26
Graphique 22	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	27

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2012 ("Comptes détaillés et tableaux") mais aussi la Partie 1 des Comptes nationaux 2013 ("Première estimation des comptes annuels") et les agrégats trimestriels jusqu'au deuxième trimestre 2014.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers au début septembre. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 11 septembre 2014.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,3	0,8	1,2	1,2
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	0,6	1,2	0,7
Formation brute de capital fixe	-2,0	-1,5	3,3	1,7
Dépenses nationales totales	-0,6	-0,3	0,8	1,2
Exportations de biens et services	1,8	1,9	2,3	3,2
Importations de biens et services	1,3	1,3	2,0	2,9
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,4	0,5	0,3	0,3
Produit intérieur brut	-0,1	0,2	1,1	1,5
Indice national des prix à la consommation	2,8	1,1	0,6	1,3
Indice santé	2,6	1,2	0,6	1,3
Revenu disponible réel des particuliers	1,2	0,7	1,1	1,2
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	15,2	15,1	14,9	14,8
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	9,4	-9,7	9,4	27,4
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,6	8,4	8,5	8,3
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1,9	-1,9	-1,4	-1,2
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	128,6	132,8	134,2	130,1
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,6	0,2	0,2	0,1
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,0	2,4	1,8	1,5

Résumé

La croissance de l'économie mondiale, qui a été relativement faible au cours du premier semestre, devrait s'affermir au cours de la seconde moitié de 2014 ainsi qu'en 2015. Cette reprise est soutenue par l'économie américaine qui afficherait une croissance de 2,2 % en 2014 et de 3,1 % en 2015. En revanche, dans la zone euro, la reprise resterait ténue. Compte tenu d'un premier semestre décevant, la croissance économique ne dépasserait pas 0,8 % en 2014. En 2015, elle s'établirait à 1,3 % tirée par la croissance du commerce mondial et favorisée par la politique monétaire accommodante de la BCE et le renforcement progressif de la demande intérieure. Toutefois, le conflit commercial avec la Russie et plus encore le niveau d'endettement élevé, la pénurie de crédits et le taux de chômage élevé auxquels restent confrontés un certain nombre d'États membres continueraient à freiner la dynamique de croissance de la zone euro.

Ce scénario international demeure entouré de nombreuses incertitudes. L'inflation dans la zone euro est actuellement très faible, de sorte qu'un nouveau choc négatif de la demande pourrait déboucher sur une déflation. En outre, une recrudescence de la crise de la dette européenne ou une nouvelle escalade du conflit ukrainien pourraient entraîner une dégradation de la confiance des consommateurs et des producteurs. Enfin, une normalisation trop rapide de la politique monétaire américaine pourrait provoquer une hausse mondiale des taux à long terme.

Après s'être contracté durant plusieurs trimestres, le PIB belge a renoué avec la croissance au second trimestre de 2013. Cette croissance s'est progressivement renforcée pour atteindre 0,4 % au premier trimestre de 2014, grâce à la contribution positive des exportations nettes et de la demande intérieure. La croissance a ensuite marqué le pas au deuxième trimestre (0,1 %) en raison notamment d'un repli temporaire de l'activité dans le secteur de la construction, lequel avait affiché des performances exceptionnelles au cours du premier trimestre compte tenu de la clémence de l'hiver. À partir du second semestre de cette année, la croissance du PIB belge devrait graduellement se renforcer sous l'effet de la timide embellie conjoncturelle en Europe et d'une progression de la demande intérieure. Sur base annuelle, la croissance s'établirait à 1,1 % en 2014 et à 1,5 % en 2015.

Les exportations belges progresseraient de 2,3 % en 2014 et de 3,2 % en 2015 grâce à l'amélioration progressive de la conjoncture internationale; ce rythme serait toutefois inférieur à l'expansion des débouchés extérieurs. Au cours des deux années, les exportations nettes contribueraient positivement à la croissance économique (de 0,3 point de pourcentage chaque année) et permettraient au déficit de la balance extérieure courante (concept balance de paiements) de se réduire.

Compte tenu de l'amélioration progressive de la situation sur le marché du travail, le taux d'épargne des ménages devrait légèrement reculer par rapport à l'année passée. Par conséquent, la consommation privée augmenterait de 1,2 % tant en 2014 qu'en 2015, soit à un rythme très légèrement supérieur à celui du revenu disponible réel. La progression du pouvoir d'achat et la faiblesse des taux hypothécaires contribuent à soutenir la reprise (modeste) dans la construction résidentielle, laquelle s'était amorcée au second semestre de l'année dernière. Après s'être repliés durant plusieurs années, les investissements des ménages afficheraient une croissance de 0,8 % en 2014 et de 1,4 % en 2015.

En ce qui concerne les investissements des entreprises, ils devraient, après un léger recul en 2013, repartir à la hausse en 2014 et 2015 parallèlement à la progression des débouchés intérieurs et extérieurs. Ils sont également soutenus par la hausse de la rentabilité, l'assouplissement récent des conditions de crédit et les besoins en investissements d'expansion (le taux d'utilisation des capacités de production industrielle se situe, depuis le début de cette année, juste au-dessus de sa moyenne de long terme). Notons que la croissance des investissements en 2014 et 2015 (respectivement 5,4 % et 1,5 %) est biaisée par un achat important (à l'étranger) de bateaux par une entreprise maritime en 2014. Abstraction faite de cet achat qui fait progresser les importations dans la même mesure et qui, par conséquent, n'a pas d'impact sur le PIB, les investissements des entreprises augmentent de respectivement 3,7 % et 3 %.

Compte tenu de l'ensemble des mesures décidées, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'établir à 1,2 % en 2014 et à 0,7 % en 2015. Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après avoir baissé de près de 11 % au total au cours de la période 2013-2014, les investissements publics devraient quelque peu se redresser et croître en volume de 3,7 % en 2015.

En 2013, l'emploi intérieur a baissé de 9 700 unités en moyenne annuelle. La croissance économique plus forte en 2014 et 2015 devrait déboucher sur une hausse du nombre de créations nettes d'emplois limitée à 9 400 unités (0,2 %) en 2014 et à 27 400 unités (0,6 %) en 2015, en raison du mouvement de rattrapage amorcé par la productivité et la durée du travail. Celles-ci avaient en effet baissé durant la période de faible conjoncture, freinant ainsi les pertes d'emplois. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) augmenterait encore de 2 400 unités cette année mais diminuerait de 8 300 unités l'an prochain. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 8,5 % en 2014 à 8,3 % en 2015.

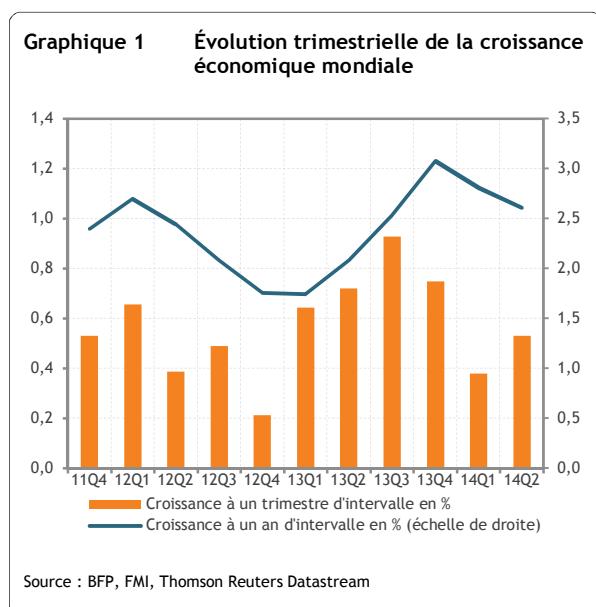
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation (INPC), a baissé à 1,1 % en 2013 et tomberait à 0,6 % en 2014, dans un contexte de repli des prix de l'énergie. Cette baisse résulterait à la fois du recul des cotations sur les marchés internationaux et de la concurrence accrue sur le marché intérieur du gaz naturel et de l'électricité. En outre, la TVA sur l'électricité à usage domestique a été abaissée en avril 2014. En 2015, l'inflation sous-jacente se stabiliserait en moyenne annuelle, alors que le prix des produits pétroliers exprimé en euros augmenterait légèrement suite à la dépréciation de la monnaie européenne. Par conséquent, l'INPC progresserait de 1,3 % en 2015.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution du prix des boissons alcoolisées, du tabac, de l'essence et du diesel, atteindrait également 0,6 % en 2014 et 1,3 % en 2015. L'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (101,02) serait dépassé en février 2015.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

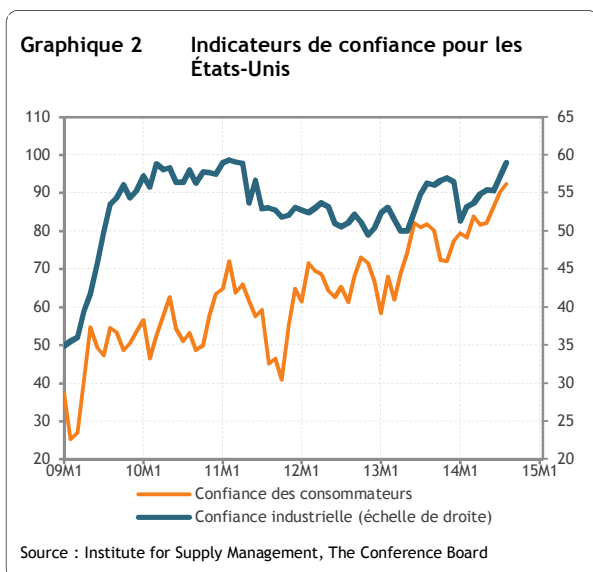
La croissance de l'économie mondiale s'est accélérée dans le courant de 2013 grâce au rétablissement de la confiance consécutif au moindre risque d'escalade de la crise de la dette européenne, à la politique monétaire particulièrement souple et à une politique budgétaire moins restrictive. Au premier trimestre de 2014, la croissance de l'économie mondiale a cependant subi un fort coup de frein, principalement sous l'effet d'une contraction temporaire de l'économie américaine, laquelle représente



quelque 20 % de l'économie mondiale. La croissance économique mondiale s'est à nouveau affermie au second trimestre mais est toutefois restée modérée compte tenu de la croissance nulle de la zone euro dans son ensemble.

La croissance de l'économie mondiale devrait s'intensifier à partir du second semestre de 2014. En effet, les indicateurs de confiance indiquent que l'économie américaine devrait être dynamique et que la zone euro devrait enregistrer une timide reprise. En 2015, les pays émergents devraient apporter une impulsion supplémentaire. Le FMI table également sur une hausse de la croissance mondiale, de 3,4 % en 2014 à 4 % en 2015.²

Après avoir enregistré une forte croissance au cours du second semestre de 2013 (1 % en moyenne sur base trimestrielle), l'activité économique aux États-Unis s'est contractée de 0,5 % au premier trimestre de cette année. Ce repli s'explique surtout par des facteurs temporaires comme un hiver exceptionnellement froid qui a conduit les magasins, entreprises et chantiers à suspendre leurs activités. La croissance du PIB américain a rebondi au second trimestre de 2014 (1 %) comme prévu sous l'impulsion de la consommation des ménages et des investissements des entreprises. La baisse continue du taux de chômage et la progression continue des indicateurs de confiance laissent présager une croissance soutenue au second se-

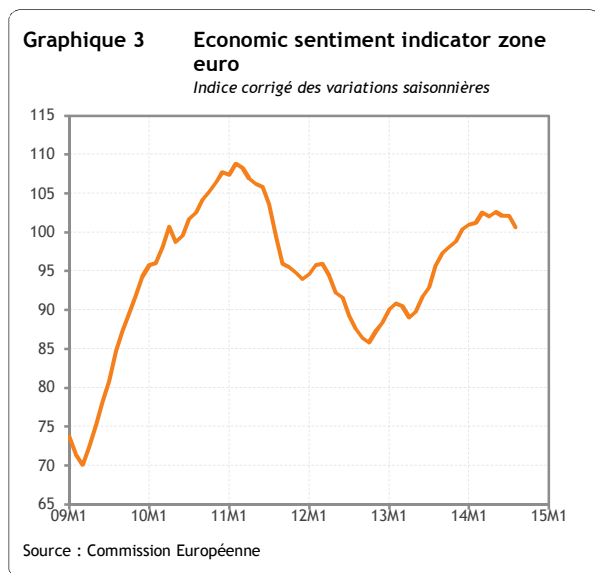


¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2014 et 2015 sont basés, hormis pour la Belgique, sur les prévisions consensus (Consensus Economics, août 2014), mais ils ont été adaptés à la baisse pour la plupart des pays de la zone euro afin de tenir compte des observations du PIB relatives au deuxième trimestre de 2014 et de l'évolution récente des indicateurs de confiance.

² World Economic Outlook Update, juillet 2014.

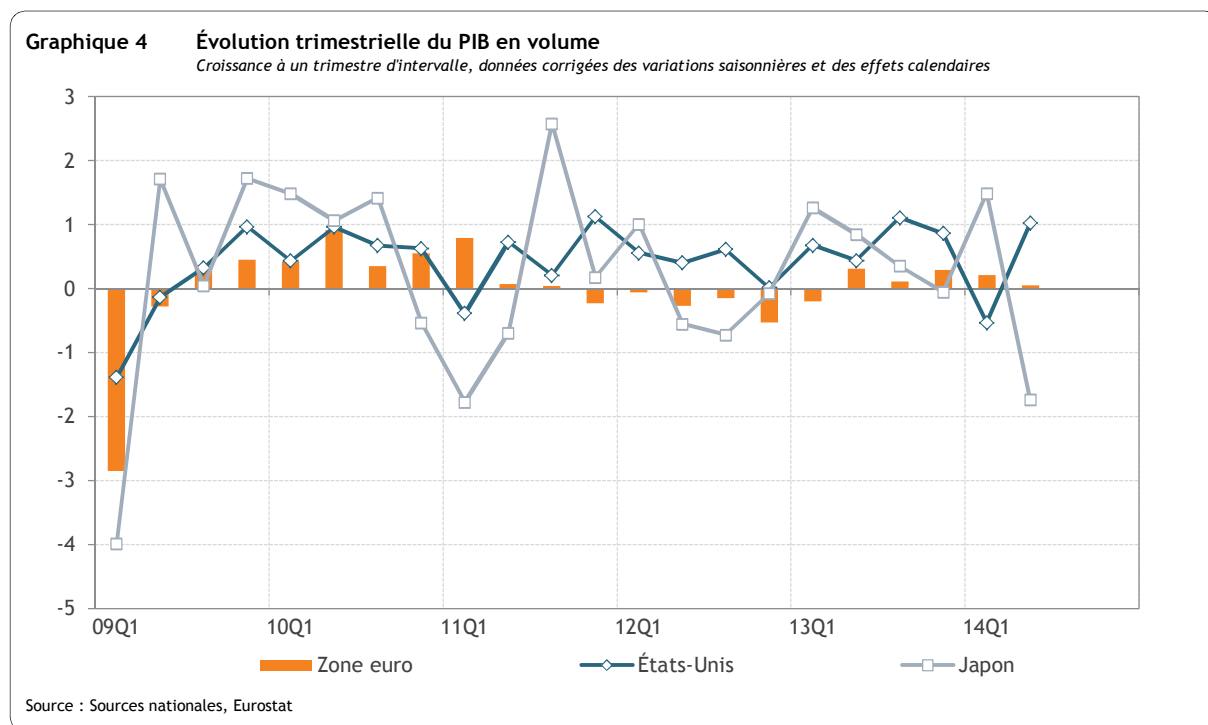
mestre. En 2015 aussi, la croissance demeurerait soutenue compte tenu d'une politique budgétaire moins restrictive, des besoins accrus en investissements d'expansion et du développement de l'industrie du pétrole et du gaz de schiste. Sur base annuelle, la croissance du PIB américain devrait ainsi passer de 1,9 % en 2013 à 2,5 % en 2014 et à 3 % en 2015.

Au deuxième trimestre de 2013, la récession enregistrée dans la zone euro dans son ensemble a pris fin. Au second semestre, la croissance du PIB s'est progressivement accélérée et les indicateurs avancés pointaient vers un renforcement progressif de la reprise. Au premier trimestre de 2014, la croissance du



PIB est toutefois restée en deçà des attentes (0,2 %), voire a même stagné au deuxième trimestre en raison principalement d'un repli des investissements. Au cours de ce trimestre, la performance des trois principales économies de la zone euro a été médiocre, l'Allemagne et l'Italie affichant un repli de 0,2 % et la France une croissance nulle. Le conflit en Ukraine a récemment entamé la confiance, ce qui laisse présager une croissance faible du PIB au troisième trimestre. Par la suite, la croissance économique devrait se renforcer sous l'effet d'une politique budgétaire moins restrictive, des mesures prises par la BCE pour accroître l'offre de crédits, d'une économie mondiale plus

forte et de la dépréciation de l'euro. La dynamique de croissance de la zone euro est toutefois freinée par les conséquences sur le commerce des tensions entre la Russie et l'UE, et plus encore par le niveau d'endettement et le taux de chômage élevé auxquels restent confrontés un certain nombre d'États membres. Par conséquent, la croissance du PIB ne dépasserait pas 0,8 % en 2014 avant de s'établir à 1,3 % en 2015.



Sous l'impulsion d'un ambitieux programme de relance budgétaire et monétaire, l'économie japonaise a affiché une forte croissance (1,1 % en moyenne sur base trimestrielle) au cours du premier semestre de 2013. L'effet de ce programme s'est estompé au second semestre de 2013 (croissance trimestrielle moyenne de 0,2 %). L'anticipation d'un certain nombre de dépenses de consommation en prévision d'une hausse du taux de TVA de 5 à 8 % en avril 2014 a fait bondir la croissance au premier trimestre (1,5 %) avant qu'elle ne se replie au deuxième trimestre (-1,7 %) de cette année. En outre, la croissance des exportations s'est avérée décevante en dépit de la forte dépréciation du yen entre la mi-2012 et la fin 2013. L'inflation est montée à son plus haut niveau en 25 ans suite à la dépréciation du taux de change et la hausse du taux de TVA. La croissance salariale ne suivant pas cette évolution, le pouvoir d'achat des consommateurs s'est érodé. Par conséquent, les perspectives de croissance du PIB japonais devraient demeurer modérées (0,8 % en 2014 et 1,2 % en 2015).

Lorsque la crise financière a éclaté, les autorités chinoises ont soutenu la croissance de l'économie chinoise en augmentant sensiblement l'octroi de crédit aux investissements. Cela a mené à une croissance économique déséquilibrée, avec une forte croissance de l'immobilier et une nouvelle progression de l'endettement des entreprises et des institutions financières. Les autorités chinoises se sont ensuite efforcées de freiner la croissance des crédits tout en évitant un effondrement du marché du logement et un ralentissement trop brutal de la croissance. Lorsque la croissance du PIB s'est nettement ralentie au dernier trimestre de 2013 et au premier trimestre de 2014, le crédit a de nouveau progressé (temporairement) avec pour conséquence une accélération de la croissance du PIB au second trimestre. En fin de compte, la croissance du PIB devrait s'établir à 7,5 % cette année et à 7 % l'année prochaine.

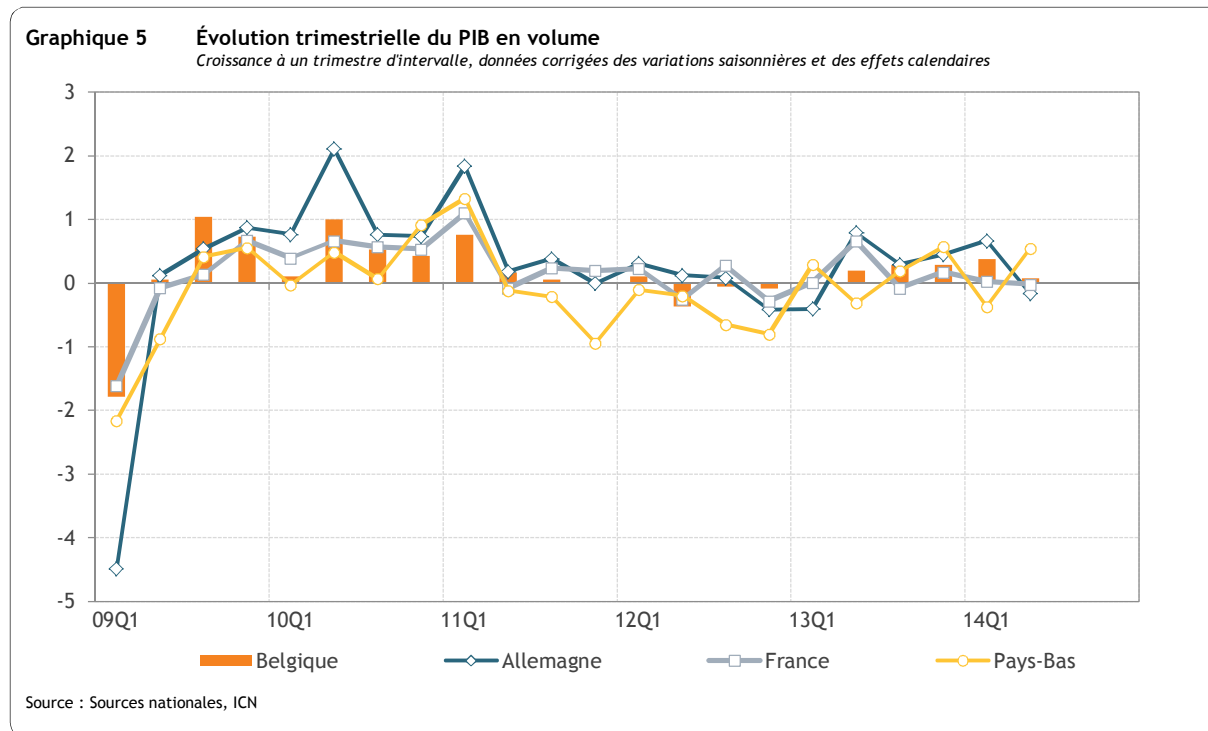
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Après plusieurs trimestres de contraction, l'économie belge a renoué avec une croissance positive au deuxième trimestre de 2013. La croissance s'est progressivement affermie pour atteindre 0,4 % au premier trimestre de 2014. Au cours du second trimestre, l'économie de la zone euro a stagné et a par conséquent freiné la reprise en Belgique (0,1 %). Au deuxième trimestre, la croissance à un an d'intervalle de l'économie belge s'est établie à 1,1 %, contre 0,8 % en moyenne chez nos trois principaux partenaires commerciaux. Cette moyenne inférieure est principalement imputable à l'économie française (0,1 %), alors que l'Allemagne est toujours en tête de peloton (1,3 %) et que les Pays-Bas semblent enfin renouer avec la reprise (0,9 %).

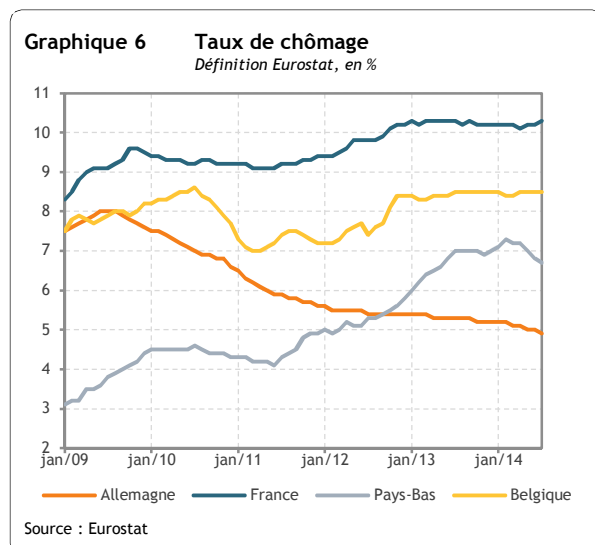
La croissance de l'économie allemande s'est accélérée au premier trimestre de 2014 (0,7 %) mais elle est devenue négative au second trimestre (-0,2 %). Une partie de l'activité du secteur de la construction a été anticipée en raison de la clémence de l'hiver. En outre, le deuxième trimestre a compté un nombre exceptionnellement élevé de jours de congé.³ En comparaison avec le second semestre de 2013, la croissance de l'économie allemande sur l'ensemble du premier semestre 2014 s'est affaiblie, principalement sous l'effet de la stagnation des investissements et de la faiblesse relative des exportations, lesquelles ont été pénalisées jusqu'au premier trimestre de cette année par l'appréciation de l'euro. Les perspectives d'exportation sont actuellement freinées par le conflit en Ukraine et la baisse de la demande de biens d'équipement en Chine. Le faible taux de chômage et la forte hausse des salaires réels

³ Du fait d'un nombre exceptionnellement élevé de ponts qui se sont ajoutés aux jours fériés. Or, si les comptes nationaux allemands sont corrigés des effets de calendrier, le nombre de ponts n'a pas d'incidence sur l'importance de cette correction.

soutiennent toutefois la consommation privée. La croissance du PIB devrait s'établir à 1,5 % en 2014 et à 1,8 % en 2015.



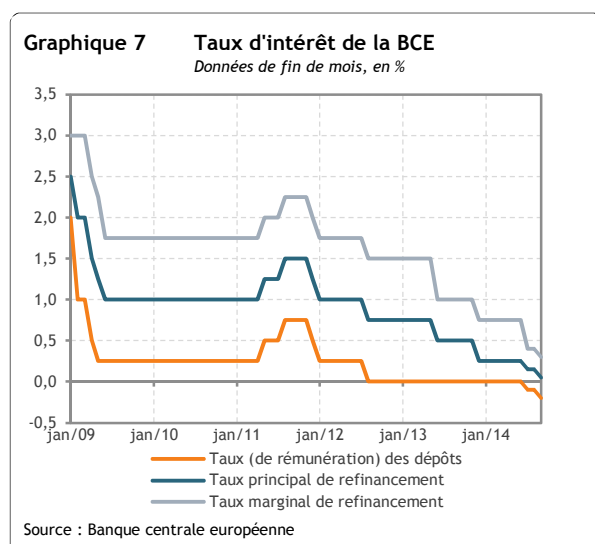
Le PIB français a stagné entre la mi-2013 et la mi-2014. Les investissements ont reculé durant cette période, la consommation privée a à peine augmenté et la croissance des exportations a été freinée par un manque de compétitivité. La faiblesse de la demande intérieure est en partie due à la politique budgétaire qui, contrairement à la plupart des autres États membres de la zone euro, est devenue plus restrictive. Parmi tous les pays de la zone euro (à l'exception du Luxembourg), c'est en France que la confiance des producteurs et des consommateurs, mesurée par l'indicateur de sentiment économique de la Commission européenne, est actuellement la plus en deçà de sa moyenne de long terme. Ce manque de confiance pèse sur les perspectives de croissance (respectivement 0,5 % et 1,1 % cette année et l'année prochaine).



L'économie néerlandaise a subi de plein fouet les effets d'une forte correction sur le marché du logement et l'impact des mesures d'économie drastiques prises par les autorités publiques. Ces deux facteurs semblent maintenant se dissiper. En effet, au début 2014, on a enregistré pour la première fois en cinq ans une hausse des prix de l'immobilier et la politique budgétaire est désormais moins restrictive. La croissance négative enregistrée au premier trimestre est principalement due à un facteur temporaire, à savoir la baisse de la production et de la consommation de gaz naturel suite à la clémence de l'hiver en Europe. L'amélioration sensible de la confiance des producteurs et des consommateurs permet de table sur une

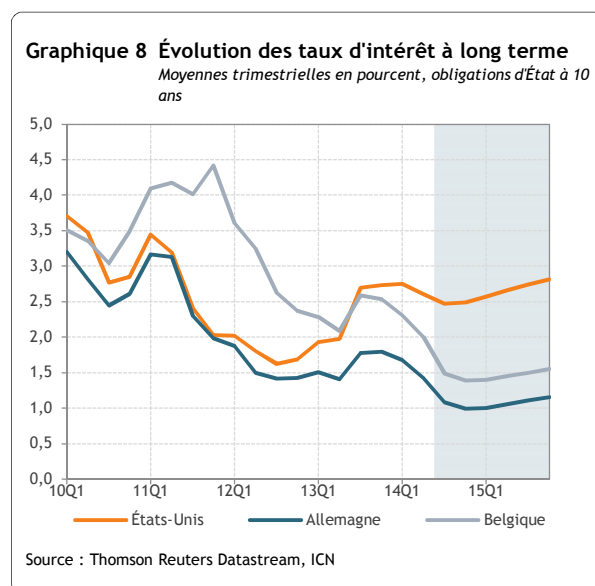
croissance de l'activité économique au second semestre de cette année et en 2015. Les exportations constitueraient le moteur de cette croissance, alors que la consommation des ménages est toujours freinée par un taux de chômage relativement élevé. Compte tenu des faibles performances de l'économie au premier trimestre, la croissance du PIB ne dépasserait pas 0,6 % en 2014 mais s'établirait à 1,4 % l'an prochain.

1.3. Taux d'intérêt et taux de change⁴



La Banque centrale européenne a abaissé cette année son taux de refinancement de 20 points de base à 0,05 % en raison de la faiblesse persistante de l'inflation et de l'atonie de la croissance, lesquelles pèsent sur les perspectives d'inflation. Les taux auxquels les banques peuvent déposer leurs liquidités excédentaires auprès de la BCE (taux de dépôt) sont même négatifs (-0,2 %). De même, la BCE fournit des crédits aux banques à des conditions avantageuses lorsque ces derniers sont destinés aux PME. Enfin, la BCE lancera sous peu un programme d'assouplissement quantitatif par l'achat d'emprunts garantis d'entreprises et d'obligations adossées à des actifs. Jusqu'à présent, aucun achat d'envergure d'obligations d'État n'est prévu sur le marché secondaire.

Depuis le début de l'année, la Banque centrale américaine réduit progressivement le montant mensuel de son assouplissement quantitatif et elle devrait même le clôturer avant la fin de l'année. La première hausse du taux directeur, qui se situe déjà depuis près de six ans entre 0 et 0,25 %, est attendue au cours de l'année prochaine.



Depuis le début 2014, les taux à long terme baissent dans la plupart des économies développées et émergentes en raison du risque croissant de déflation. Les taux longs américains ont été réduits de près de 60 points de base jusqu'à 2,4 %. Les taux longs moyens ont encore davantage reculé dans la zone euro, jusqu'à environ 1,5 %, atteignant ainsi un creux historique. Compte tenu de la faiblesse de la croissance au premier semestre et d'une inflation extrêmement basse, les spéculations quant à un nouvel assouplissement de la politique monétaire ont augmenté. C'est dans les pays en crise que la baisse des taux a été la plus marquée, entraînant une diminution des différen-

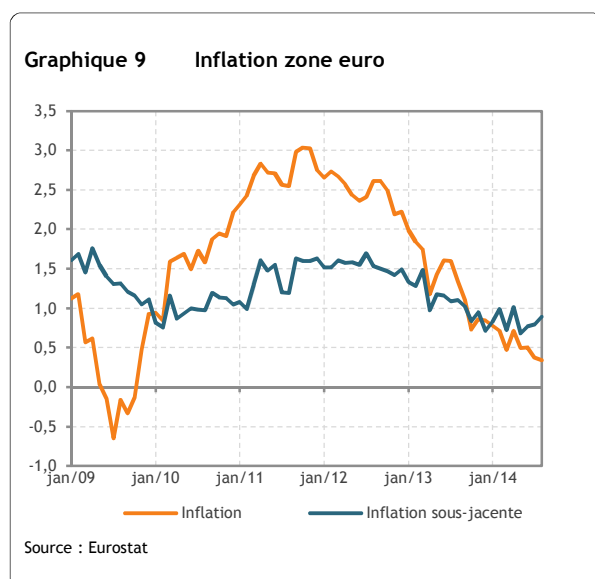
⁴ Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme de début septembre 2014.

tiels de taux par rapport à l'Allemagne. Cette année, les taux belges à dix ans n'ont pas dépassé 1,8 % et s'établiraient même à 1,4 % l'an prochain, contre une moyenne de 3,4 % sur la période 2008-2012.

Le moindre risque d'un éclatement de la zone euro et le remboursement progressif par les banques des emprunts à la BCE (remboursement qui a réduit l'offre d'euros via une baisse du bilan de la BCE) ont entraîné, à partir de la mi-2012, une nette appréciation de l'euro par rapport à la plupart des autres monnaies. Cette évolution a pris fin en mai dernier. Depuis, l'euro s'est sensiblement déprécié, pénalisé par la croissance économique décevante et l'inflation particulièrement faible. Ce mouvement a suscité des attentes quant à de nouvelles mesures monétaires qui ont été prises au début du mois de septembre. Entre le début mai et le début septembre, l'euro s'est déprécié de près de 7 % par rapport au dollar américain. L'euro a également perdu du terrain par rapport à pratiquement toutes les autres monnaies. Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change moyen pondéré de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) s'est également déprécié, mais sur l'ensemble de l'année 2014 il devrait s'apprécier de 0,4 %, compte tenu de son niveau élevé atteint en début d'année. En 2015, le taux de change effectif nominal se déprécierait de 0,3 %.

1.4. Incertitudes

Le scénario international décrit ci-avant est entouré de nombreuses incertitudes qui pourraient entraver la reprise dans la zone euro. La normalisation de la politique monétaire américaine pourrait provoquer une forte hausse mondiale des taux à long terme pour les pouvoirs publics et les entreprises.

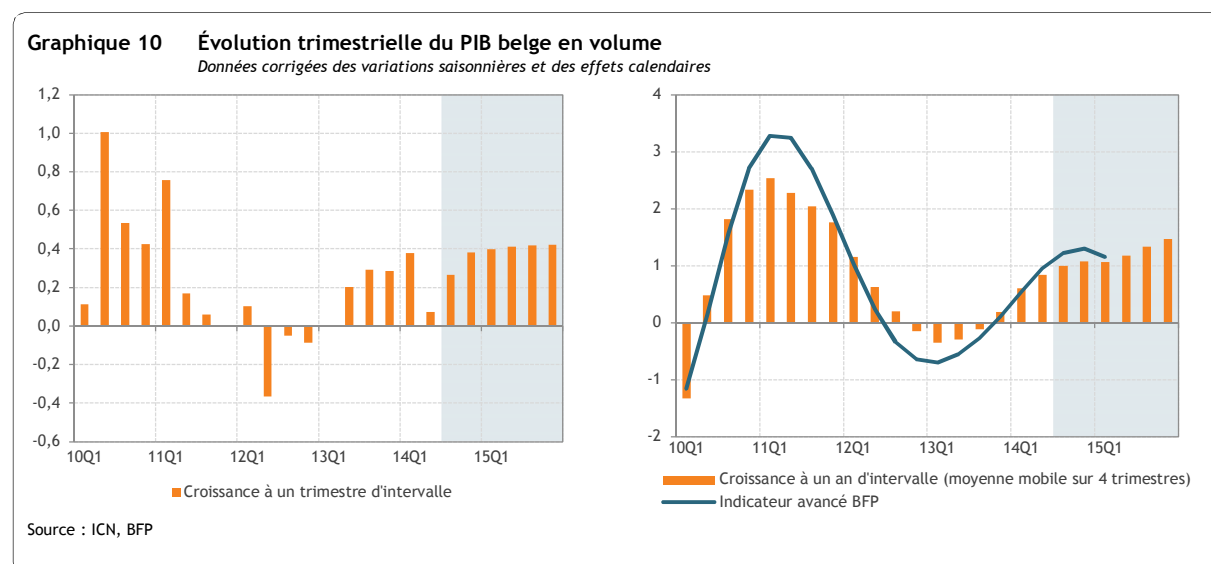


Aussi longtemps que le secteur bancaire européen sera sous-capitalisé et ne s'appuiera pas sur une union bancaire à part entière, le risque d'une recrudescence de la crise de la dette en Europe ne sera pas écarté. En outre, un net ralentissement de la croissance en Chine n'est pas exclu compte tenu des efforts déployés pour éviter une bulle du crédit. Les tensions géopolitiques en Ukraine et le conflit commercial avec la Russie pourraient davantage peser sur la confiance (et par conséquent sur l'activité économique) qu'anticipé. Enfin, l'inflation durablement faible dans la zone euro pourrait se muer en déflation en cas de nouveau choc défavorable sur la demande.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

Après s'être contracté durant plusieurs trimestres, le PIB belge a renoué avec la croissance au second trimestre de 2013. Cette croissance s'est progressivement renforcée pour atteindre 0,4 % au premier trimestre de 2014, grâce à la contribution positive des exportations nettes et de la demande intérieure. La croissance a ensuite marqué le pas au deuxième trimestre (0,1 %) en raison notamment d'un repli temporaire de l'activité dans le secteur de la construction, lequel avait affiché des performances exceptionnelles au cours du premier trimestre compte tenu de la clémence de l'hiver. À partir du second semestre de cette année, la croissance du PIB belge devrait graduellement se renforcer sous l'effet de la timide embellie conjoncturelle en Europe et d'une progression de la demande intérieure. Sur base annuelle, la croissance s'établirait à 1,1 % en 2014 et à 1,5 % en 2015.

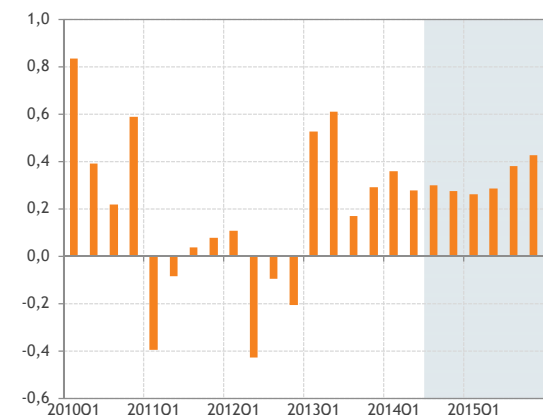


2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

En dépit de la faible conjoncture, le pouvoir d'achat des ménages a augmenté en 2012 (1,2 %) et 2013 (0,7 %). En 2012, la croissance réelle de la masse salariale a été soutenue par la progression des salaires horaires avant indexation et par la croissance de l'emploi. En 2013, la masse salariale a légèrement progressé en termes réels sous l'effet de l'indexation, malgré une détérioration de l'emploi et une croissance quasiment nulle des salaires horaires avant indexation.⁵ La progression plus faible du pouvoir d'achat en 2013 est en grande partie attribuable à une forte augmentation des recettes totales d'impôts sur le revenu et le patrimoine suite à l'adoption de certaines mesures fiscales, et à des remboursements d'impôt relativement moins importants lors de l'enrôlement.

⁵ L'inflation, en baisse, a été inférieure à l'indexation des salaires et des prestations sociales, laquelle a encore été partiellement influencée par l'inflation (plus élevée) enregistrée l'année précédente.

Graphique 11 Consommation privée en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

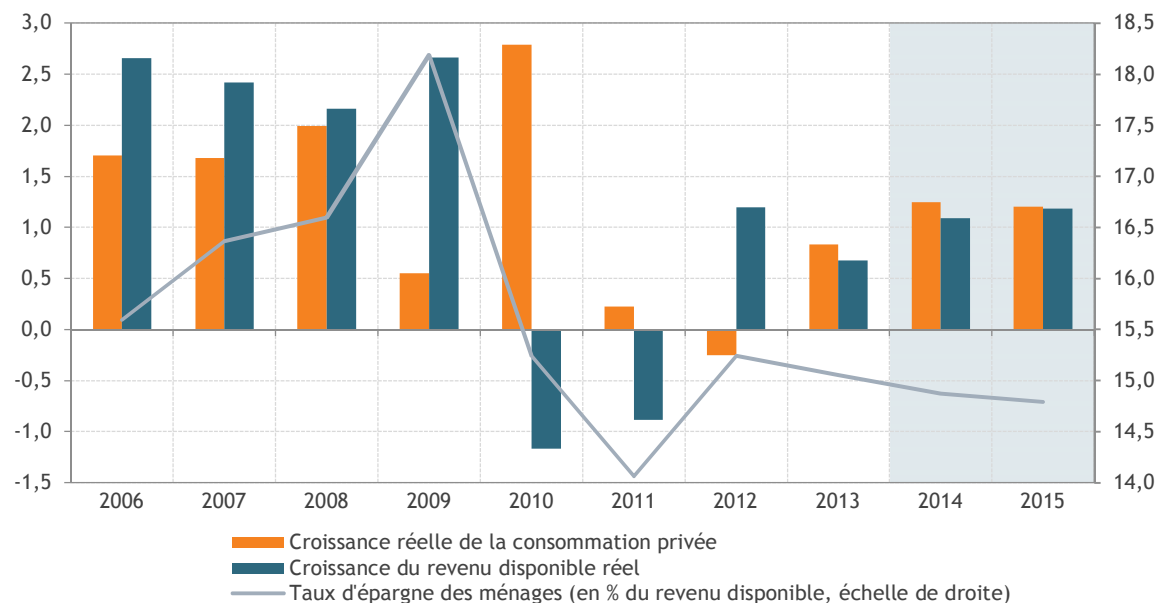


Source : ICN, BFP

En 2014 et 2015, le pouvoir d'achat devrait progresser de respectivement 1,1 % et 1,2 %, soutenu par une évolution plus favorable de l'emploi et une augmentation du revenu réel des indépendants. En 2015, le pouvoir d'achat serait également soutenu par la progression des revenus de la propriété. En l'absence de décisions concrètes, le scénario salarial ne tient pas compte d'un prolongement éventuel du blocage des salaires conventionnels avant indexation.⁶ Dans le scénario retenu, les salaires bruts horaires avant indexation progresseraient de 0,8 % en 2015 (contre 0,1 % en 2014, voir section 3.3.1). Toutefois, la différence de croissance des salaires ho-

raires bruts réels⁷ entre ces deux années serait sensiblement réduite dès lors qu'en 2015 l'indexation des salaires serait inférieure à l'inflation.

Graphique 12 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



Source : ICN, BFP

La confiance des consommateurs a été nettement entamée au cours des années 2011 et 2012, notamment en raison des craintes grandissantes d'une hausse du chômage. Par conséquent, le taux d'épargne des ménages a progressé pour atteindre 15,2 % en 2012. En dépit d'une amélioration sensible de la confiance des consommateurs dans le courant 2013, la propension des ménages à épargner est restée relativement constante et les dépenses de consommation n'ont progressé que de 0,8 %, au même rythme que le revenu disponible réel. Même si la confiance des consommateurs s'est quelque peu dégradée depuis le début de l'année, le taux d'épargne devrait légèrement se replier en 2014 et 2015 en

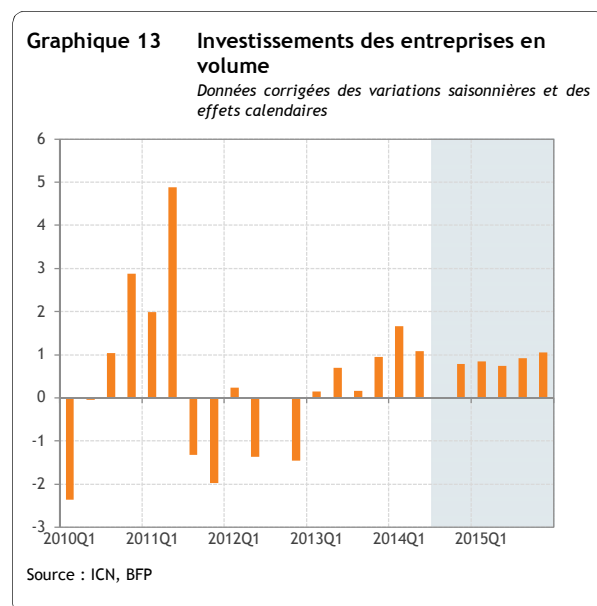
⁶ La concertation interprofessionnelle pour la période 2015-2016 débutera avant la fin 2014.

⁷ Mesuré à partir du déflateur de la consommation privée.

raison de l'amélioration progressive de la situation du marché du travail. Par conséquent, la consommation privée progresserait de 1,2 % tant en 2014 qu'en 2015.

2.3. Investissements des entreprises

En raison de la conjoncture morose, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle a chuté, d'un niveau d'environ 80 % à la mi-2011 à seulement 75,2 % au premier trimestre de 2013. Au cours de cette période, la confiance des entrepreneurs (mesurée par l'indicateur de conjoncture de la BNB) s'est fortement dégradée. Par conséquent, les investissements des entreprises ont reculé lors du



second semestre de 2011 et en 2012. Ils se sont redressés progressivement dans le courant de l'année 2013, mais encore insuffisamment pour compenser le recul enregistré dans le courant de 2012. En 2013, les investissements ont ainsi diminué de 0,5% sur base annuelle (après un recul de 2,1% en 2012).

Stimulée par l'amélioration des perspectives de débouchés, la confiance des entrepreneurs a commencé à se rétablir au cours du deuxième trimestre de 2013 pour finalement retrouver au quatrième trimestre, à l'image du taux d'utilisation des capacités de production industrielle⁸, son niveau moyen de long terme. Après

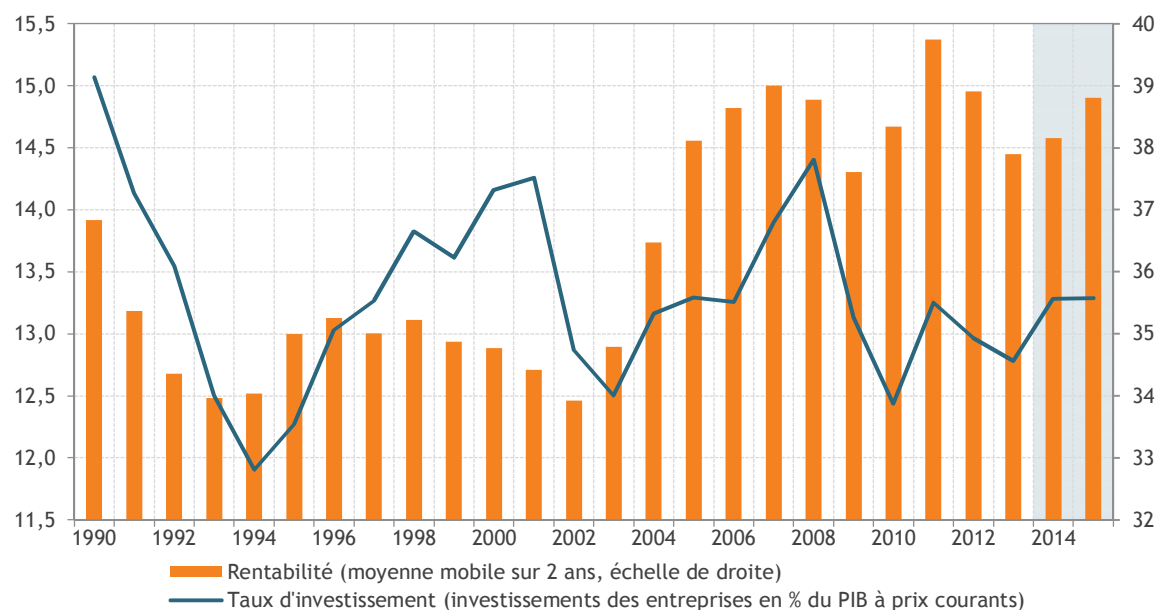
une période de surcapacité, des opportunités d'investissement d'expansion semblent donc à nouveau se dessiner. Les résultats de l'enquête de la BNB sur les investissements, qui a été menée au printemps 2014, vont également dans ce sens.⁹ De même, la progression de la rentabilité (définie comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants), les taux d'intérêt faibles et l'assouplissement récent des conditions d'octroi de crédit¹⁰ contribuent aussi à un meilleur climat d'investissement. Par conséquent, les investissements des entreprises augmenteraient respectivement de 5,4 % en 2014 et de 1,5 % en 2015, mais leur croissance est biaisée par un achat important (à l'étranger) de bateaux par une compagnie maritime en 2014 et au premier semestre 2015. Abstraction faite de cet achat se répercute sur les importations dans une mesure identique et qui, n'a donc pas d'impact sur le PIB, les investissements des entreprises augmentent de respectivement 3,7 % et 3 %.

⁸ Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle s'est établi à 79 % au quatrième trimestre de 2013 (juste au-dessus de sa moyenne de long terme de 78,8 %) et est resté stable au premier semestre de 2014.

⁹ L'enquête prévoit pour 2014 une hausse des investissements dans l'industrie manufacturière de plus de 20 % en termes nominaux. En outre, les intentions d'investir ont été revues à la hausse par rapport à l'automne dernier, ce qui est très inhabituel.

¹⁰ C'est ce qui ressort de la « Bank Lending Survey », une enquête trimestrielle auprès des établissements de crédit sur leurs conditions de crédit (autres que le taux d'intérêt). En Belgique, cette enquête est menée par la BNB.

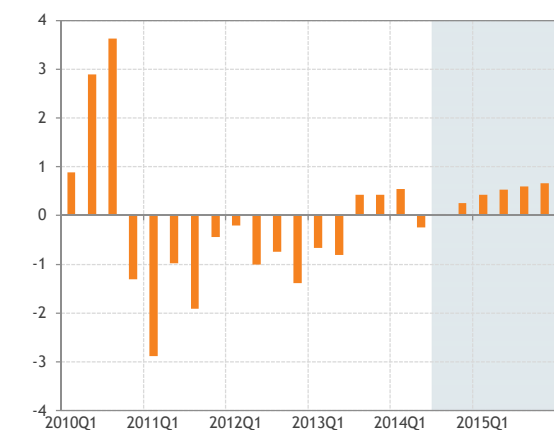
Graphique 14 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand



2.4. Investissements en logements

Au cours des six dernières années, la construction résidentielle n'a enregistré une croissance positive qu'en 2010. En 2011 et 2012, les ménages ont réduit leurs investissements de 3,2 % chaque année car les incertitudes économiques ont affecté leur confiance et les effets favorables de la baisse temporaire de la

Graphique 15 Investissements en logements en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



TVA se sont dissipés. En outre, la baisse de la TVA avait conduit les investisseurs à anticiper la réalisation de nombreux projets de construction, ce qui a renforcé le repli subséquent de la construction résidentielle. En 2013, les investissements en logements ont à nouveau reculé, de 2,6 %, même si une légère reprise s'est dessinée au second semestre.

En 2014 et 2015, la construction résidentielle enregistrerait une croissance en volume de 0,8 % et 1,4 % respectivement, soit une faible reprise comparativement aux cycles précédents. Si cette reprise est soutenue par la hausse du pouvoir d'achat, elle est freinée par

des taux hypothécaires qui – quoique faibles en termes nominaux – ont sensiblement progressé en termes réels par rapport aux années 2011 et 2012 et par des conditions d'octroi de crédits hypothécaires qui ont encore été légèrement resserrées au deuxième trimestre de 2014.¹¹

¹¹ Source : voir note n° 10.

2.5. Consommation et investissements publics

Les estimations des dépenses des pouvoirs publics tiennent compte de l'ensemble des mesures déjà décidées. En l'absence de mesures détaillées, les politiques nouvelles contenues dans les accords des gouvernements régionaux n'ont pas pu être intégrées.

Tout comme en 2012-2013, la croissance annuelle en volume de la consommation publique s'établirait à près de 1 % en moyenne sur la période 2014-2015. En comparaison avec les deux années précédentes, la croissance plus marquée en volume des prestations sociales en nature¹² et la quasi-stabilisation des achats nets de biens et services (au lieu d'une baisse) seraient compensées par une croissance réelle plus faible des rémunérations publiques.¹³ Cette dernière évolution est principalement attribuable à une diminution plus marquée de l'emploi public.

Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après une augmentation cumulée de 9,7 % au cours de la période 2011-2012, les investissements publics devraient chuter de 11 % en volume au cours de la période 2013-2014 pour ensuite se redresser en 2015 (+3,7 %).

2.6. Variations de stocks

Tant en 2012 qu'en 2013, les variations de stock ont contribué négativement à la croissance économique (respectivement -0,4 et -0,6 point de pourcentage). La confiance des producteurs s'étant améliorée, nous tablons sur une contribution nulle des variations de stock à la croissance économique au second semestre de 2014 ainsi qu'en 2015. Toutefois, sur l'ensemble de l'année 2014, la formation des stocks contribuerait négativement à la croissance économique (-0,8 point de pourcentage) en raison d'un effet de report (de 2013) défavorable et d'une contribution négative au cours du premier semestre de l'année.

2.7. Exportations et importations

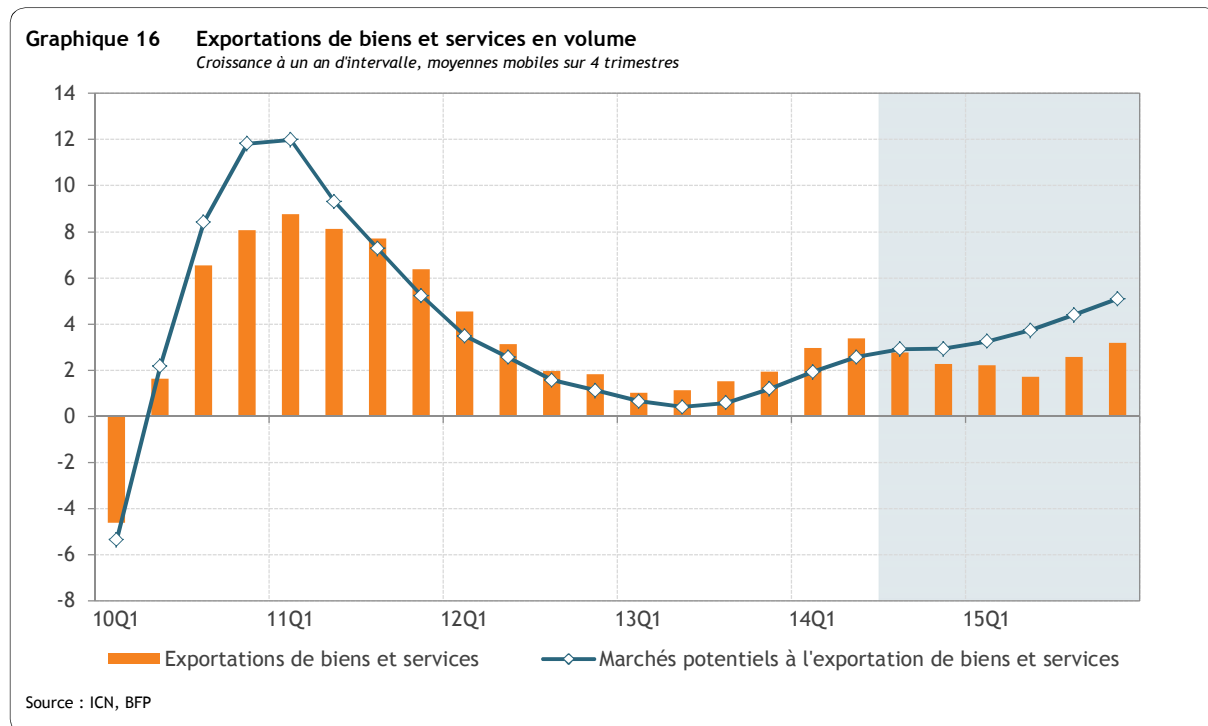
La croissance économique négative enregistrée dans la zone euro et (par conséquent) la faible dynamique des échanges mondiaux ont débouché, en 2012 et 2013, sur une croissance particulièrement tenue – par rapport à la tendance historique – des débouchés extérieurs pour la Belgique (1,2 % en moyenne). En 2014 et 2015, la zone euro dans son ensemble afficherait à nouveau une croissance modérée si bien que la croissance des marchés extérieurs s'établirait à 2,9 % en 2014 et à 5,1 % en 2015. L'estimation de la croissance économique de nos partenaires commerciaux et, partant, de la croissance des marchés belges à l'exportation tient compte de l'impact négatif sur la confiance, en août 2014, des tensions entre l'Europe et la Russie.

Parallèlement à l'accélération de la croissance des marchés à l'exportation, la croissance des exportations belges, qui n'a pas dépassé 1,9 % l'an dernier, devrait atteindre 2,3 % en 2014 sous l'effet notamment de la dépréciation récente de l'euro, et grimperait à 3,2 % en 2015. Cette année, la perte de parts

¹² Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

¹³ Le terme "rémunérations publiques" doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

de marché à l'exportation serait modérée compte tenu de performances à l'exportation remarquablement soutenues au second trimestre, mais s'approcherait à nouveau de sa moyenne historique l'an prochain. Du fait de la faiblesse de la demande intérieure, la croissance en volume des importations belges serait inférieure (respectivement 2 % en 2014 et 2,9 % en 2015) à celle des exportations, si bien que les exportations nettes contribueraient positivement de 0,3 point de pourcentage à la croissance économique.



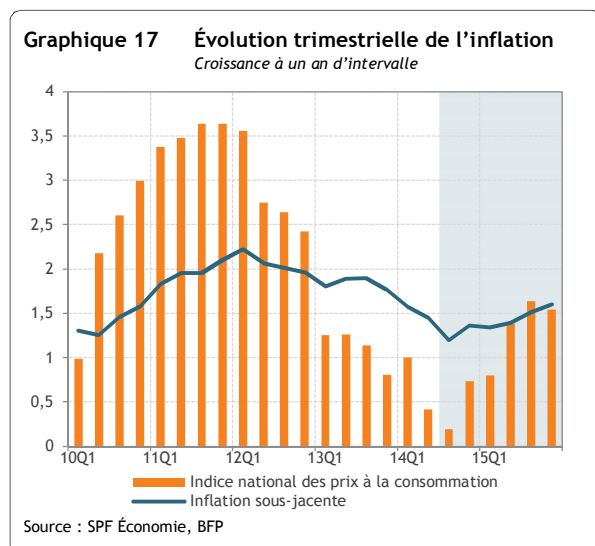
Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euros, seraient pratiquement stables en 2014. En 2015, ils augmenteraient de 2,2 % en raison notamment de la dépréciation du taux de change effectif de l'euro. Étant donné la part moins importante des produits énergétiques dans les exportations belges que dans les importations, les évolutions des prix énergétiques ont une incidence plus marquée sur les prix des importations que sur les prix des exportations. Ainsi, la baisse des prix de l'énergie en 2014 a entraîné une baisse de 0,8 % des prix belges à l'importation en 2014, contre une baisse de 0,6 % des prix à l'exportation. Il en résulte un gain de termes de l'échange de 0,2 point de pourcentage. Par contre, en 2015, la légère hausse des prix du pétrole exprimés en euros provoquerait une légère dégradation des termes de l'échange (-0,1 point de pourcentage).

La contribution positive des exportations nettes à la croissance économique et les gains de termes de l'échange (2014) se traduisent par un déficit moins important de la balance des opérations courantes de la Belgique. En 2015, ce déficit se réduirait à 1,2 % du PIB, contre 1,9 % en 2013.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

L'inflation belge¹⁴ est tombée de 2,8 % sur base annuelle en 2012 à 1,1 % en 2013 sous l'effet principalement du tassement des prix de l'énergie. Le prix du baril de Brent en euros a diminué de près de 6% en



2013, entraînant à son tour une baisse du prix des produits pétroliers. En outre, les prix à la mation du gaz et de l'électricité ont décliné dès lors que la concurrence entre les fournisseurs s'est renforcée suite à la hausse des cotations sur les marchés internationaux de l'énergie. L'inflation sous-jacente¹⁵ a, elle aussi, contribué au ralentissement de l'inflation en 2013. Son fléchissement s'explique en partie par le ralentissement de la croissance du coût salarial par unité produite, mais aussi par les réductions de prix proposées durant les périodes de soldes, lesquelles sont intégrées au calcul de l'INPC depuis 2013.

En 2014, l'inflation serait freinée en raison d'une contribution plus ténue des « autres composantes » et d'une contribution plus négative des prix de l'énergie; elle ne devrait dès lors pas dépasser 0,6 %. La contribution de l'inflation sous-jacente serait pratiquement identique par rapport à 2013 en dépit de la dissipation de l'impact à la baisse des soldes (Cf. supra). L'inflation sous-jacente, épurée des modifications méthodologiques, fléchirait sous l'effet de la politique de modération salariale et de la progression de la productivité. On notera que la méthodologie utilisée pour calculer l'INPC a été profondément adaptée en janvier 2014.¹⁶ Ainsi, le profil saisonnier d'un certain nombre de témoins a évolué en 2014, tout comme celui de l'inflation sous-jacente.

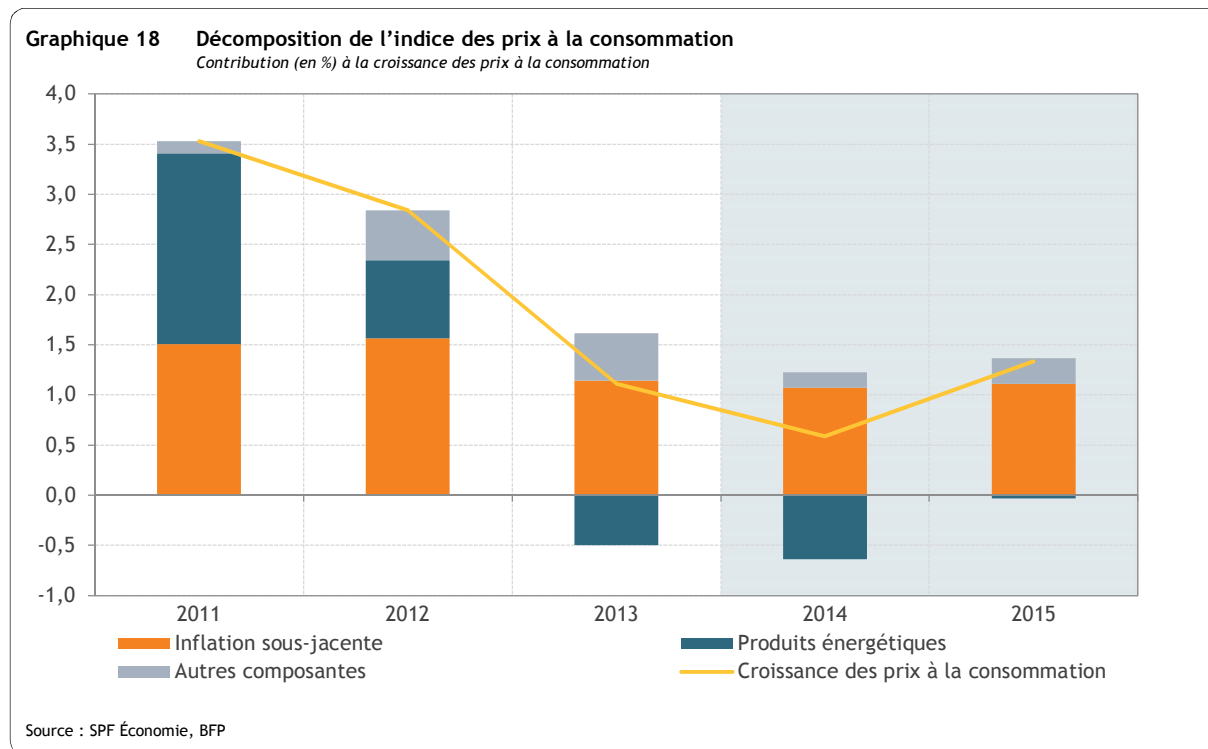
Jusqu'en 2012, les prix à la consommation de l'électricité et du gaz naturel étaient en grande partie déterminés sur la base des cotations du pétrole. Des initiatives législatives ont depuis lors changé la donne. Depuis le dernier trimestre de 2013, ces prix ne sont plus liés aux prix du pétrole, mais sont fixés uniquement à partir des cotations sur le marché de l'électricité et du gaz dans la zone CWE (Belgique, Pays-Bas, Allemagne et France). La contribution négative des prix de l'électricité et du gaz à l'inflation en 2014 (-0,45 point de pourcentage) est due, pour plus de la moitié, à la baisse de 21 % à 6 % du taux de TVA sur l'électricité à usage domestique en avril. Pour le reste, elle s'explique par un recul des cotations sur les bourses de l'énergie et par la baisse des cotisations fédérales.¹⁷

¹⁴ L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

¹⁵ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la tva, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

¹⁶ Pour plus de détails, consultez : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/IPC2013metodologie_fr_tcm326-241542.pdf

¹⁷ Cette baisse fait suite à un abaissement du tarif par kWh depuis janvier 2014 et à la suppression de la TVA sur la cotisation fédérale sur le gaz et l'électricité depuis avril 2014.



Étant donné que le prix du baril de Brent en euros a moins reculé cette année (-3 %) que l'année dernière (-6 %), la contribution négative de l'essence et du gasoil routier à l'inflation serait également plus limitée. En revanche, la contribution négative du mazout de chauffage serait plus sensible dès lors que le prix du mazout de chauffage est intégré à l'INPC sous la forme d'une moyenne mobile pondérée sur 12 mois.

La contribution moins élevée des « autres composantes » en 2014 (voir graphique 18) est presque exclusivement attribuable aux faibles hausses de prix, voire baisses des prix des produits alimentaires frais. Ainsi, la croissance à un an d'intervalle du prix de la viande est tombée de près de 5 % à la mi-2013 à environ 1 % au cours des derniers mois. De plus, les prix des fruits et légumes frais sont sensiblement plus avantageux que l'an dernier compte tenu des conditions météorologiques favorables enregistrées au cours du premier semestre de cette année. Sous l'effet de l'embargo russe instauré en août 2014 sur de nombreux produits alimentaires européens et américains, les prix des produits frais devraient rester bas jusqu'au début de l'année prochaine.

Depuis le 1er janvier 2014, les honoraires des avocats sont soumis à la TVA. Ce changement n'a pas d'incidence sur l'INPC, mais bien sur le déflateur de la consommation privée (+ 0,04 point de pourcentage).

En 2015, l'inflation belge s'établirait à 1,3 %. Cette accélération est principalement attribuable aux prix de l'énergie qui, après avoir apporté une contribution négative de 0,6 point de pourcentage à l'inflation en 2014, fourniraient une contribution nulle en 2015. Le prix du baril de Brent en euros devrait légèrement augmenter si bien que les produits pétroliers alimenteraient aussi l'inflation. De même, les cotations du gaz naturel et de l'électricité seraient en moyenne plus élevées l'an prochain. Ce serait plus particulièrement vrai pour les cotations de l'électricité sur le marché à terme en Belgique, qui ont continué d'augmenter en raison d'un risque accru de black-out en hiver, suite à l'arrêt de plusieurs réac-

teurs nucléaires belges.¹⁸ Toutefois, le prix moyen à la consommation de l'électricité en 2015 serait légèrement inférieur à son niveau de 2014, étant donné que la baisse de la TVA n'est entrée en vigueur qu'en avril 2014. En 2015, l'inflation sous-jacente repartirait légèrement à la hausse sous l'effet de la croissance des salaires (voir section 3.3.1), mais se stabiliserait pratiquement en moyenne annuelle compte tenu du ralentissement intervenu en 2014. La contribution des « autres composantes » à l'inflation augmenterait légèrement (+0,1 point de pourcentage) puisque les prix des fruits et légumes frais se normaliseraient dans la courant de 2015.

Alors que les prix de l'essence et du gazole diminuent légèrement en 2014, le prix du tabac augmente sensiblement en raison d'une hausse des accises. Ces mouvements de prix se compenseraient pratiquement, si bien qu'en 2014 l'indice santé croîtrait au même rythme que l'INPC (0,6 %). En 2015 également, la croissance de l'indice santé avoisinerait le rythme de l'inflation (1,3 %) étant donné que la hausse des prix de tous les produits exclus serait proche de l'inflation.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en novembre 2012. Conformément aux prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (101,02) serait dépassé en février 2015 par la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à l'augmentation du coût de la vie à concurrence de 2 %, respectivement en mars et avril 2015.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Afin de renforcer la compétitivité de l'économie belge, le gouvernement a plaidé auprès des partenaires sociaux pour n'octroyer aucune hausse salariale au-delà de l'indexation et des augmentations barémiques dans le cadre de la concertation interprofessionnelle pour la période 2013-2014. Faute d'accord interprofessionnel, le gel des salaires conventionnels avant indexation a été imposé par l'arrêté royal du 28 avril 2013.¹⁹

Selon les comptes nationaux les plus récents, le coût salarial horaire nominal dans le secteur marchand a progressé de 2 % en 2013. Les indexations qui sont intervenues dans les différentes commissions paritaires dans le courant 2013 indiquent que l'indexation annuelle moyenne atteint 2 % dans le secteur marchand. En outre, les cotisations patronales ont contribué légèrement à la croissance des coûts salariaux horaires compte tenu de la croissance relativement soutenue des cotisations imputées. Au total, les salaires horaires bruts avant indexation ont légèrement reculé, ce qui, compte tenu de la progression limitée des salaires conventionnels (+0,1%)²⁰, implique une dérive salariale négative.

¹⁸ Notez que les présentes prévisions économiques ne tiennent pas compte des éventuelles incidences d'un black-out sur l'activité économique.

¹⁹ Voir Moniteur belge du 2 mai 2013, p. 25917-25918.

²⁰ Cette progression n'enfreint pas le gel salarial. La hausse limitée sur base annuelle enregistrée en 2013 s'explique par des hausses octroyées dans le courant de 2012 (effet de report).

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2013	2014	2015
Arrêté royal ^a			
Hausses salariales conventionnelles avant indexation	0,0	0,0	
Réalisations/Perspectives			
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,0	0,5	1,5
- Indexation	2,0	0,7	1,0
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	-0,2	0,1	0,8
- Cotisations patronales totales ^c	0,1	-0,3	-0,3

a. En l'absence d'un accord interprofessionnel pour la période 2013-2014, la hausse autorisée des salaires conventionnels a été fixée par arrêté royal.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

En 2014, en dépit du gel salarial en vigueur, les salaires horaires bruts avant indexation augmenteraient de 0,1 % suite à la suppression du jour de carence dans le cadre de l'harmonisation des statuts d'ouvrier et d'employé. L'effet de hausse sur les coûts salariaux de cette mesure est neutralisé par une hausse équivalente des réductions de cotisations patronales. Parallèlement au ralentissement de l'inflation, l'indexation des salaires tomberait à 0,7 % en 2014. La progression du coût salarial horaire nominal en 2014 (0,5 %) devrait être moins rapide que celle des salaires horaires bruts nominaux (0,8 %) en raison d'une hausse marquée des réductions de cotisations patronales (voir section 3.3.2.) et d'une baisse des cotisations patronales imputées suite notamment à la diminution du nombre de pré-pensionnés.

Pour estimer la croissance en 2015 du coût salarial horaire nominal, nous nous sommes basés, en l'absence d'un accord interprofessionnel²¹, sur une équation salariale dans laquelle les salaires bruts négociés par les partenaires sociaux sont estimés en fonction d'un indicateur de tension sur le marché du travail, de la productivité et du coin salarial. Ces facteurs impliquent une accélération de la croissance salariale en 2015. Compte tenu de l'impact à la baisse des cotisations sociales patronales sur l'évolution du coût salarial²², la croissance du coût salarial horaire nominal est estimée à 1,5 %. Dans la logique de la loi relative à la promotion de l'emploi et la sauvegarde préventive de la compétitivité²³, on peut considérer que la hausse des salaires estimée pour 2015 s'inscrit dans le prolongement de la politique de modération salariale menée ces dernières années. En effet, la sensibilité du coût du travail à ces déterminants macroéconomiques a été estimée sur une période (1987-2012) qui englobe la période régie par la norme salariale, reflétant ainsi l'effet de modération salariale imposé par la loi de 1996. Par ailleurs, il apparaît que la progression moyenne du coût salarial dans nos pays voisins, qui peut être calculée à partir des projections les plus récentes de la Commission européenne²⁴, devrait être sensiblement supérieure à 1,5 % en raison principalement de la hausse des salaires attendue en Allemagne.

²¹ La concertation interprofessionnelle pour la période 2015-2016 devrait débuter dans le courant de l'automne 2014.

²² Le taux de cotisations sociales patronales au sens strict (cotisations patronales légales en pourcentage de la masse salariale brute) baisse compte tenu de la croissance soutenue des réductions de cotisations patronales. Le taux de cotisations patronales au sens large (cotisations sociales patronales totales en pourcentage de la masse salariale brute) recule encore plus nettement étant donné que les cotisations imputées et extralégales progressent plus lentement que la masse salariale brute.

²³ Aux termes de cette loi, la hausse du coût salarial doit être estimée sur la base des projections de l'OCDE. Toutefois, l'OCDE ne publie plus d'estimations de l'évolution du coût salarial horaire dans le secteur privé.

²⁴ Commission européenne, 'Spring 2014 forecast: Growth becoming broader-based', mai 2014.

En 2015, l'indexation salariale devrait atteindre 1 %, mais resterait en-deçà de la progression de l'indice santé (1,3 %). L'indexation des salaires réagit toujours avec un certain retard à l'évolution de l'indice santé et est, dès lors, plus limitée en période d'accélération de l'inflation. Au final, les salaires horaires bruts avant indexation augmenteraient de 0,8 % en 2015.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Les réductions de cotisations et les subventions salariales au profit des entreprises octroyées en 2014-2015 sont basées sur les plans de relance adoptés à l'automne 2013, sur le Pacte pour la compétitivité et l'emploi approuvé en 2013, ainsi que sur les réductions de cotisations accordées pour neutraliser la hausse de coût salarial consécutive à l'unification des statuts d'ouvrier et d'employé, et enfin, sur les dernières observations publiées des réductions de cotisations (premier trimestre 2014).

Des subventions salariales supplémentaires sont prévues pour le secteur non marchand via une augmentation de la subvention forfaitaire Maribel social en 2014 (plan de relance) et en 2015 (Pacte pour la compétitivité), pour les heures supplémentaires dans les secteurs horeca et de la construction (en contrepartie des mesures de lutte contre le travail au noir – 5,3 millions ex ante en 2014, 21 millions à vitesse de croisière), pour les PME via la subvention salariale générale pour le secteur marchand (1,12 % au lieu de 1 % des salaires bruts), pour le travail en continu (24 millions ex ante en 2014, d'emblée en vitesse de croisière) et enfin pour le travail de nuit et en équipe dans le cadre du Pacte pour la compétitivité à partir de 2015 (163 millions ex ante).

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réductions de charges patronales	4722	4867	5001	4943	5113	5545	5787
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	853
Subventions salariales, dont	4207	5317	6128	6326	6294	6456	6839
- Activations et préactivations	230	362	638	463	218	238	256
- Titres-services	1051	1231	1424	1595	1650	1635	1700
- Travail de nuit et en équipe - heures supplémentaires	845	1035	1125	1130	1166	1213	1380
- Réduction générale	470	890	935	970	985	1021	1051
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	1985
Total en faveur des employeurs	8928	10184	11129	11269	11406	12001	12626
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	2838
Réductions de cotisations personnelles	690	708	740	720	849	851	813

Compte tenu de la baisse de la subvention pour les titres-services de 0,5 euro en 2014 et de la croissance plus faible de la demande pour les titres-services, les subventions titres-services devraient diminuer de 15 millions en 2014 et augmenter modérément de 65 millions en 2015. L'utilisation de titres-services stagne non seulement parce que la demande est freinée par la hausse des prix pour les utilisateurs, par la diminution du nombre de titres déductibles par contribuable et par la diminution du montant maximal déductible, mais aussi du fait que les nouveaux emplois sont réservés à certaines catégories de chômeurs, ce qui freine l'offre.

De nouvelles réductions de cotisations patronales sont octroyées au bénéfice des groupes cibles "premiers engagements" (quatrième et cinquième travailleurs – 10 millions ex ante en 2014, 21 millions en

vitesse de croisière) et "horeca" (contrats fixes – 66 millions ex ante en 2014, d'emblée en vitesse de croisière), pour le renforcement de la composante forfaitaire de la réduction structurelle en compensation de la suppression du jour du carence (80 millions ex ante en 2014, d'emblée à vitesse de croisière) et via l'indexation sur le salaire minimum des plafonds salariaux d'application pour la mesure bas salaires. Des réductions de cotisation supplémentaires interviennent en 2015 dans le cadre du Pacte pour la compétitivité (287 millions ex ante²⁵) via un relèvement du seuil des bas salaires (164 millions) et un accroissement de la réduction générale des cotisations patronales forfaitaires (123 millions).

Sous l'effet de ces mesures et de la progression de l'emploi, les réductions de cotisations patronales augmenteront de 433 millions en 2014 et de 242 millions en 2015. Les subventions salariales augmenteront de 162 millions en 2014 et de 383 millions en 2015.

Un certain nombre de réductions de cotisations patronales (toutes les réductions ciblées hormis les "premiers engagements" et la "réduction du temps de travail"²⁶) et les subventions salariales (activations, bonus jeunes dans le non-marchand et titres-services²⁷) ont été régionalisées dans le cadre de la 6e réforme de l'État. Ces compétences héritées de l'entité I représentent des dépenses qui, à politique inchangée, s'élèvent à 1 985 millions au titre de subventions salariales et 853 millions au titre de réductions de cotisations patronales pour le secteur des entreprises, soit au total 2 838 millions.

Le bonus à l'emploi stagnera en 2014 et diminuera en 2015 en dépit de l'indexation automatique des plafonds salariaux et de la réduction forfaitaire maximale liée aux salaires minimums.

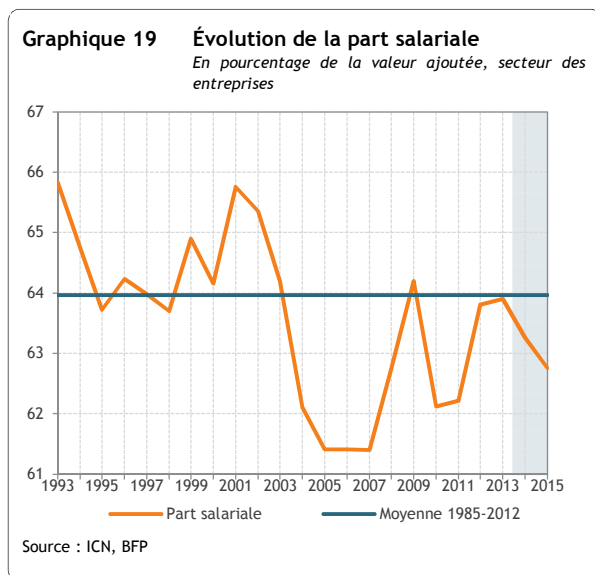
²⁵ Calculs propres

²⁶ À l'exemple des réductions de cotisations patronales groupes cibles restées dans les compétences fédérales, les réductions de cotisations patronales transférées aux Régions seraient comptabilisées, selon les nouvelles règles comptables, comme des autres subventions à la production et feraient donc aussi partie intégrante des subventions salariales.

²⁷ Actuellement, les subventions titres-services sont encore considérées comme des subventions salariales alors que la législation relative à la sixième réforme de l'État les requalifie de subventions à la consommation.

3.3.3. Évolution de la part salariale

La productivité du travail est repartie à la hausse en 2013, tandis que les coûts salariaux horaires avant indexation ont été contenus suite au blocage des salaires conventionnels²⁸. Néanmoins, la part salariale²⁹ s'est maintenue l'an dernier à 63,9 % dès lors que l'indexation salariale a dépassé la progression



du déflateur de la valeur ajoutée. La baisse de la part salariale en 2014 et 2015 (jusque respectivement 63,3 % et 62,8 %) s'explique par la reprise durable de la croissance de la productivité, une indexation salariale relativement limitée (en comparaison avec la croissance du déflateur de la valeur ajoutée) et un recul des cotisations patronales.

Au cours des dernières années (surtout de 2005 à 2011), on a observé une forte progression des subventions salariales³⁰, ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 19.

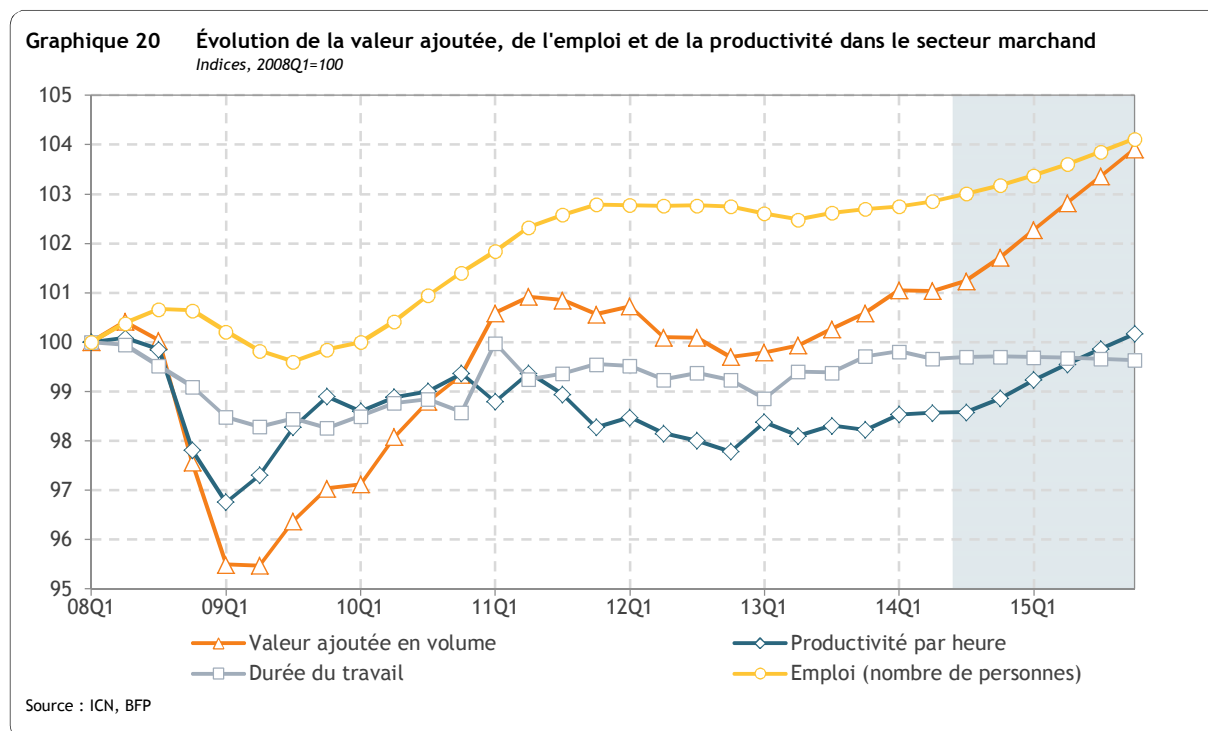
²⁸ Voir point 3.3.1.

²⁹ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

³⁰ Voir point 3.3.2.

4. Marché du travail

Entre la mi-2011 et la fin 2012, l'activité dans le secteur marchand s'est contractée de 1,2 %. La reprise de la valeur ajoutée a été modérée au premier semestre 2013 (croissance d'environ 0,1 % par trimestre) mais s'est intensifiée au cours des trois trimestres suivants (croissance trimestrielle moyenne de près de 0,4 %). Elle a toutefois stagné au deuxième trimestre de cette année, du fait que l'activité dans le secteur de la construction s'est moins repliée au premier trimestre qu'à l'accoutumée compte tenu de la clémence des conditions météorologiques.³¹ À partir du troisième trimestre, la croissance de l'activité devrait s'affermir pour s'établir à plus de 0,5 % par trimestre en 2015. Sur base annuelle, la valeur ajoutée s'est stabilisée en 2013 tandis qu'elle progresserait de 1,2 % en 2014 et de 1,8 % en 2015.



Le ralentissement conjoncturel enregistré en 2011-2012 est allé de pair avec un repli de la productivité horaire si bien qu'au début 2013, le volume de travail en heures était pratiquement équivalent à celui enregistré à la mi-2011 (voir graphique 20). Étant donné que la rétention de main-d'œuvre dans le secteur marchand a été importante au cours de cette période, il n'est pas étonnant que la faible croissance de l'activité enregistrée l'année dernière ait été largement absorbée par des hausses de productivité et n'ait pas vraiment profité au volume de travail. Au cours de cette année et de l'année prochaine, les gains de productivité devraient s'intensifier sous l'effet de la reprise conjoncturelle, ce qui ne ferait que ramener la productivité horaire, vers la fin 2015, à son niveau d'avant-crise. En outre, la croissance de la productivité reviendrait en deçà du rythme de la croissance économique de sorte que le volume de travail s'accroît aussi à nouveau. En moyenne annuelle, la productivité horaire a progressé de 0,2 % en 2013 et sa croissance s'accélère à 0,4 % en 2014, voire 1,1 % en 2015. Le volume de travail dans le

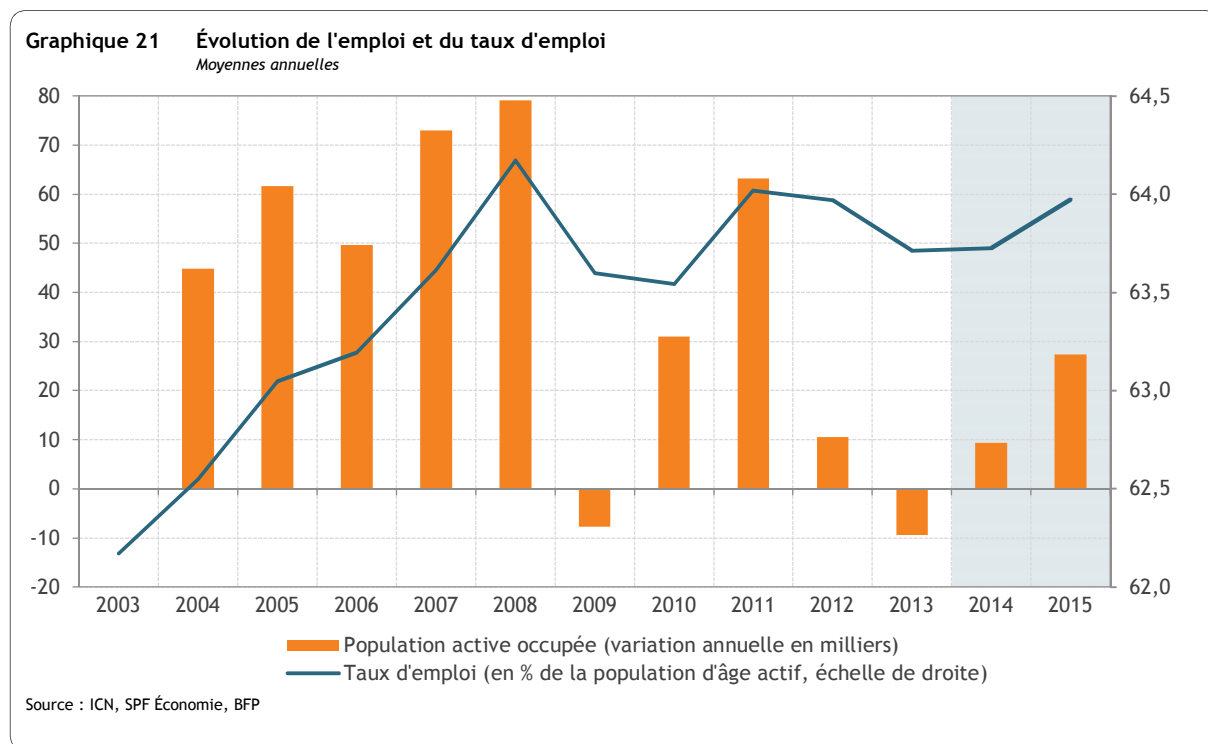
³¹ Notez que la contraction plus réduite de l'activité (en termes bruts) correspond à une forte croissance de l'activité après corrections saisonnières.

secteur marchand s'est encore contracté de 0,2 % l'an dernier, mais il croîtrait de 0,7 % cette année et l'année prochaine.

Ces dernières années, l'évolution de la durée du travail a été influencée à la fois par des facteurs structurels comme la forte expansion du nombre d'emplois titres-services (lesquels compriment durablement la durée du travail moyenne) et par la conjoncture. Ainsi, la période de repli conjoncturel en 2011 et 2012 a mis un terme à une période de progression de la durée du travail, qui elle-même faisait suite à un repli engendré par la crise financière. Le rebond conjoncturel enregistré en 2013 a débouché sur une hausse de la durée du travail sur base trimestrielle, même si celle-ci se stabilise en moyenne annuelle. Outre les deux facteurs mentionnés ci-avant, des éléments imprévisibles comme les conditions météorologiques influencent sensiblement l'évolution trimestrielle de la durée du travail. Par exemple, la forte augmentation (corrigée des variations saisonnières) de la durée du travail au premier trimestre 2014 est due à la douceur de l'hiver. De ce fait, tant l'activité que le volume de travail dans la construction et les branches d'activité connexes ont été beaucoup moins affectées (en termes non désaisonnalisés) qu'à l'accoutumée. Cette hausse a dès lors été compensée par une baisse sensible (corrigée des variations saisonnières) de la durée du travail au second trimestre. Au cours de la période de projection, la durée du travail devrait légèrement augmenter sous l'effet de la reprise de la croissance économique et compte tenu d'une progression moins rapide du nombre d'emplois titres-services. Les effets ponctuels mentionnés ci-avant expliquent que la durée du travail, en moyenne annuelle, augmente toutefois fortement en 2014 (+0,4 %) et baisse légèrement (-0,1 %) en 2015.

En dépit du repli conjoncturel, l'emploi dans le secteur marchand (exprimé en nombre de personnes) est resté relativement stable en 2012. En moyenne annuelle, il a même augmenté de 0,4 % cette année-là. Cependant, au cours du premier semestre 2013, l'emploi marchand a fléchi d'un peu plus de 0,1 % par trimestre. L'emploi marchand a rebondi dès le troisième trimestre, mais dans des proportions insuffisantes pour éviter un recul en moyenne annuelle (-0,2 %). Pour l'instant, la reprise de l'emploi semble avoir du mal à décoller. En ce qui concerne l'ensemble du secteur marchand, les données les plus récentes ne font apparaître qu'une croissance modeste de l'emploi au cours des deux premiers trimestres de l'année, tandis que les évolutions par branche sont très contrastées. On constate depuis un certain temps déjà une hausse nette du nombre d'emplois intérimaires si bien que l'emploi intérimaire s'approche à nouveau du niveau atteint au premier semestre de 2011. Néanmoins, jusqu'à présent, cette reprise ne s'est pas traduite par une évolution moins négative de l'emploi dans l'industrie manufacturière. En outre, l'emploi continue de se contracter dans les banques et – surtout – dans la branche de la construction. Les premiers signes d'un rebond de l'emploi se manifestent dans les secteurs du transport et du commerce, tandis que l'inverse est observé dans l'horeca.

Au cours de la période de projection, la reprise conjoncturelle devrait déboucher sur une intensification des créations d'emploi marchand si bien que leur croissance trimestrielle passerait de 0,15 % au troisième trimestre de 2014 à 0,25 % à la fin de 2015. En moyenne annuelle, la croissance de l'emploi marchand passerait de 0,3 % en 2014 à 0,8 % en 2015. En comparaison avec les années précédentes, l'évolution de l'emploi est moins soutenue par la poursuite de l'expansion des emplois titres-services. Il a encore progressé de 7 200 unités l'an dernier alors que la hausse se limiterait respectivement à 1 700 et 3 400 unités en 2014 et 2015.



L'emploi public a baissé de 1 000 unités en 2013 en raison des coupes dans l'emploi de la défense et des restrictions imposées au remplacement des départs naturels dans les administrations fédérales et dans les Régions et Communautés. Cette année, l'emploi public devrait afficher un recul encore plus marqué (3 800 unités) dès lors qu'il commence également à être sous pression dans les administrations locales. A politique constante³², la baisse en 2015 serait moins marquée (de 500 unités). L'emploi pour compte propre auprès des particuliers ne connaîtrait pas d'évolution significative ni cette année (+800 unités) ni l'année prochaine (-400 unités).

Au final, le repli de la population active occupée enregistré en 2013 (-9 500 personnes) pourrait être compensé cette année (+9 400 personnes) et une hausse de 27 300 personnes se profilerait pour l'an prochain. Selon les dernières perspectives démographiques³³, la population en âge de travailler a augmenté de 14 800 personnes en 2013, si bien que le taux d'emploi³⁴ est passé cette année-là de 64 % à 63,7 %.³⁵ Compte tenu de l'évolution de la population en âge de travailler telle que prévue dans les perspectives démographiques (+13 200 personnes en 2014 et +14 600 personnes en 2015), le taux d'emploi serait stable en 2014 et progresserait à 64 % en 2015.

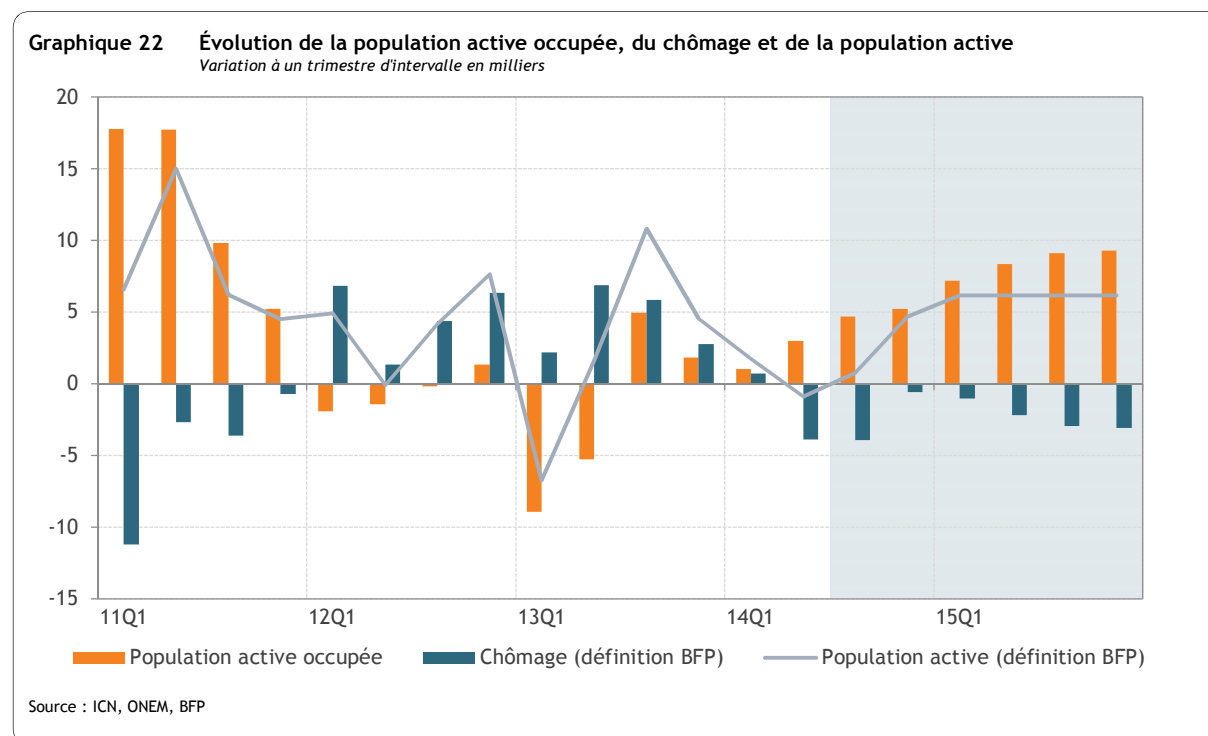
³² Sans tenir compte des éventuelles nouvelles mesures élaborées par les gouvernements régionaux et fédéral, la formation de ce dernier étant toujours en cours au moment de finaliser ces prévisions (proposition d'ajout).

³³ Perspectives démographiques 2013-2060 - Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs, BFP-DGSIE, avril 2014.

³⁴ Concept administratif : rapport entre la population active occupée totale (selon la définition des comptes nationaux) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

³⁵ Depuis la parution des perspectives démographiques 2013-2060, la situation officielle de la population au 1er janvier 2014 a été publiée par la DGSIE. Il apparaît que la population en âge de travailler comptait à cette date quelque 5 200 personnes de moins qu'escompté dans les perspectives démographiques d'avril 2014, essentiellement parce que l'émigration a été plus forte que prévu. Cela signifie que la moyenne annuelle de 2013 de la population en âge de travailler sera revue à la baisse de quelque 2 600 unités dans la prochaine édition des Perspectives démographiques. Sur la base des chiffres actuels de la population active occupée, le taux d'emploi pour 2013 serait légèrement revu à la hausse, mais s'établirait en arrondi toujours à 63,7 %.

En 2012 et 2013, la croissance de la population active³⁶ a fortement chuté, en premier lieu du fait d'une croissance moins soutenue de la population d'âge actif: en effet, des cohortes de population plus denses ont atteint l'âge de 65 ans et le solde migratoire a été plus faible qu'auparavant. En second lieu, le taux d'activité global est pratiquement resté stable au cours de cette période. Pourtant, les taux d'activité ont encore sensiblement progressé dans les classes d'âge supérieures, surtout parmi les femmes. Cette évolution a néanmoins été complètement neutralisée par une baisse de la participation au marché du travail dans les autres classes, tant chez les jeunes (de 15 à 24 ans) que dans le groupe d'âge intermédiaire (25 à 49 ans), ce qui dans ce dernier cas résulte très probablement des contrôles plus stricts de la recherche active d'un emploi par les chômeurs complets indemnisés.



Les données disponibles en matière d'emploi et de chômage font également apparaître une progression particulièrement faible de la population active au cours des trois premiers trimestres de cette année (voir graphique 22). Ainsi, la population active n'augmenterait que de 11 800 personnes sur base annuelle, ce qui est à peine plus qu'en 2013 (+8 800 personnes). Cela impliquerait que le taux d'activité global demeurerait en 2014 à nouveau relativement stable.³⁷ Plusieurs mesures visant à décourager les sorties anticipées du marché du travail (relèvement de l'âge d'accès à la pension anticipée et durcissement des conditions de carrière en la matière; réforme du régime de mise en disponibilité dans l'enseignement) jouent pourtant à plein cette année et devraient favoriser la progression des taux d'activité dans les classes d'âge les plus âgées. Cela suppose qu'une nouvelle baisse de la participation au marché du travail dans les autres classes d'âge serait en cours.

³⁶ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

³⁷ Cette conclusion vaut si la population d'âge actif progresse conformément aux Perspectives démographiques actuelles. L'observation plus basse en janvier 2014 pourrait indiquer que la croissance de la population d'âge actif est surestimée dans les perspectives démographiques. De ce fait, la croissance moins rapide qu'escompté de la population active en 2014 pourrait également avoir en partie une origine démographique.

L'année prochaine, l'impact des mesures en matière de fin de carrière sera encore plus marqué vu les restrictions à l'entrée à 58 et 59 ans dans le régime de prépension (régime de chômage avec complément d'entreprise). En revanche, la limitation dans le temps des allocations d'insertion (appelées auparavant « allocations d'attente ») générerait des chocs négatifs au niveau des taux d'activité des moins de 50 ans. Compte tenu de l'impact de toutes les mesures prises, le taux global d'activité devrait passer de 72,8 % à 72,9 % et la population active devrait – pour une impulsion démographique presque inchangée – afficher une hausse de 19 100 personnes.

Sur l'ensemble de l'année 2013, le chômage³⁸ a progressé de trimestre en trimestre. En moyennes annuelles, le nombre de chômeurs a augmenté de 18 300 unités et le taux de chômage est passé de 12,1 % à 12,4 %. Cette progression s'est sensiblement affaiblie à partir de quatrième trimestre de 2013 et le chômage a même considérablement baissé aux deuxième et troisième trimestres de cette année. Notre hypothèse d'accélération de la croissance de la population active implique que le chômage diminuerait moins rapidement au cours du quatrième trimestre de cette année mais que la baisse s'intensifierait à nouveau l'an prochain au fur et à mesure du renforcement de la croissance de l'emploi.

En moyennes annuelles, le nombre de chômeurs augmenterait encore légèrement (de 2 400 personnes) cette année – exclusivement suite à un effet de report "positif" dû à la progression du chômage dans le courant de 2013 – et le taux de chômage resterait stable à 12,4 %. Ce n'est qu'à partir de l'année prochaine qu'on enregistrerait une baisse (de 8 200 personnes) en moyenne annuelle, le taux de chômage retombant à 12,2 %. Par ailleurs, la limitation dans le temps des allocations d'insertion entraîne, en 2015, une diminution beaucoup plus nette (de 28 500 unités) du nombre de chômeurs complets indemnisés (y compris les chômeurs âgés) par rapport au chômage total mesuré sur base administrative (qui englobe également les demandeurs d'emploi non indemnisés). Le taux de chômage "harmonisé" utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est passé de 7,6 % en 2012 à 8,4 % l'an dernier et devrait encore afficher une légère hausse cette année (et s'établir à 8,5 %) pour retomber à 8,3 % en 2015.

³⁸ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi et les chômeurs âgés).

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail – détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2012	2013	2014	2015
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	1,1	1,2	2,9	5,1
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	-1,5	1,6	0,4	-0,3
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	128,6	132,8	134,2	130,1
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	3,1	-1,2	0,1	2,2
Énergie (Brent : USD par baril)	111,7	108,7	106,1	104,1
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,6	0,2	0,2	0,1
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,2	2,7	2,0	1,7

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En milliards d'euros*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	198,90	202,96	206,95	212,26
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	93,79	96,48	98,28	100,52
Formation brute de capital fixe	76,54	76,07	79,24	82,02
a. Investissements des entreprises (1)	48,75	48,91	51,84	53,36
b. Investissements des pouvoirs publics	6,76	6,30	5,96	6,34
c. Investissements en logements	21,03	20,86	21,44	22,32
Variation de stocks	2,51	0,50	-2,73	-2,81
Dépenses nationales totales	371,73	376,01	381,74	391,98
Exportations de biens et services	323,73	328,58	334,10	350,55
Importations de biens et services	319,59	321,90	325,56	340,92
Produit Intérieur Brut	375,88	382,69	390,28	401,61
Revenu National Brut	376,90	382,18	389,76	401,08

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

Taux de croissance

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,3	0,8	1,2	1,2
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	0,6	1,2	0,7
Formation brute de capital fixe	-2,0	-1,5	3,3	1,7
a. Investissements des entreprises (1)	-2,1	-0,5	5,4	1,5
b. Investissements des pouvoirs publics	2,4	-6,1	-4,8	3,7
c. Investissements en logements	-3,2	-2,6	0,8	1,4
Variation de stocks (2)	-0,4	-0,6	-0,8	0,0
Dépenses nationales totales	-0,6	-0,3	0,8	1,2
Exportations de biens et services	1,8	1,9	2,3	3,2
Importations de biens et services	1,3	1,3	2,0	2,9
Exportations nettes (2)	0,4	0,5	0,3	0,3
Produit intérieur brut	-0,1	0,2	1,1	1,5
Revenu intérieur brut réel	-0,3	0,4	1,3	1,4
Revenu national brut réel	-1,0	-0,1	1,3	1,4

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

Taux de croissance

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,4	1,2	0,7	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2,5	2,3	0,6	1,5
Formation brute de capital fixe	2,1	1,0	0,8	1,8
a. Investissements des entreprises (1)	1,8	0,8	0,5	1,4
b. Investissements des pouvoirs publics	1,3	-0,8	-0,6	2,7
c. Investissements en logements	3,1	1,9	2,0	2,6
Dépenses nationales totales	2,1	1,5	0,7	1,5
Exportations de biens et services	1,3	-0,4	-0,6	1,7
Importations de biens et services	1,5	-0,6	-0,8	1,8
Termes de l'échange	-0,2	0,2	0,2	-0,1
Produit Intérieur Brut	1,9	1,6	0,9	1,4
<i>Pro memori :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	1,7	0,6	0,1	1,6
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,0	0,9	0,5	0,8
(a1) Coûts salariaux par unité produite	1,1	0,5	0,0	0,2
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,3	0,1	0,1	0,0
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0,3	0,3	0,4	0,5
(b) Coût des importations	0,7	-0,3	-0,4	0,8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2012	2013	2014	2015
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,7	2,0	0,5	1,5
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	3,7	2,0	0,5	1,4
Coût salarial par personne	3,5	1,8	1,0	1,5
Salaire brut par heure effective	3,8	1,8	0,8	1,8
Salaire brut par personne	3,6	1,7	1,2	1,8
Indexation	2,8	2,0	0,7	1,0
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,9	-0,2	0,1	0,8
Salaire brut par personne hors indexation	0,8	-0,3	0,5	0,9
Emploi (nombre d'heures)	0,1	-0,5	0,7	1,0
Emploi (nombre de personnes)	0,2	-0,4	0,2	0,9
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	3,7	1,4	1,2	2,5
Masse salariale hors cotisations patronales	3,8	1,3	1,5	2,8
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,2	34,4	34,1	33,7
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,8	24,9	24,7	24,5
Cotisations des salariés (4)	10,5	10,8	10,8	10,8
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	2,8	1,1	0,6	1,3
Inflation: indice santé	2,6	1,2	0,6	1,3
Indexation rémunérations secteur public	2,5	2,3	0,2	1,3
Indexation des prestations sociales	2,7	2,0	0,0	1,7
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	-0,6	0,0	1,2	1,8
Emploi (nombre d'heures)	0,2	-0,2	0,7	0,7
Productivité horaire	-0,8	0,2	0,4	1,1

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale : Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2012	2013	2014	2015
I. Population totale (II+III)	11067,8	11129,6	11190,1	11250,9
I.bis Population d'âge actif	7246,9	7261,7	7274,9	7289,5
II. Population inactive (concept BFP)	5795,5	5848,6	5897,3	5939,0
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5272,2	5281,0	5292,8	5311,9
IV. Emploi intérieur	4555,4	4545,8	4555,2	4582,6
(a) Salariés	2966,9	2951,6	2959,5	2986,1
(b) Indépendants	745,0	751,6	757,0	758,2
(c) Emploi public	843,5	842,5	838,7	838,2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	80,5	80,7	80,7	80,7
VI. Chômage (concept BFP)	636,3	654,5	656,9	648,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	559,2	583,7	598,2	596,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	77,1	70,8	58,7	52,3
Taux de chômage (VI)/(III)	12,1	12,4	12,4	12,2
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,8	72,7	72,8	72,9
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,0	63,7	63,7	64,0
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,6	8,4	8,5	8,3

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2012	2013	2014	2015
I. Population totale (II+III)	11067,8	11129,6	11190,1	11250,9
I.bis Population d'âge actif	7246,9	7261,7	7274,9	7289,5
II. Population inactive (concept BFP)	5795,5	5848,6	5897,3	5939,0
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	186,9	184,4	181,8	176,3
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	8,3	7,6	7,1	6,6
- Dispenses pour reprise d'études	22,1	23,4	25,0	25,3
- Interruptions complètes de carrière (2)	23,3	22,8	22,3	21,9
- Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein	115,0	111,3	107,3	101,9
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,1	19,3	20,2	20,5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5272,2	5281,0	5292,8	5311,9
IV. Emploi intérieur	4555,4	4545,8	4555,2	4582,6
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	402,9	375,0	382,0	384,8
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	51,7	51,8	51,8	51,5
- Activation	101,4	75,6	77,9	80,6
** Agences locales pour l'emploi	2,5	2,0	1,6	1,3
** Plan 'activa' (5)	72,6	48,0	53,4	58,1
** Réintégration de chômeurs âgés	20,1	19,4	16,9	15,3
** Programme de transition professionnelle	4,8	4,9	4,7	4,6
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	248,7	246,8	251,7	252,2
- Prépensions à temps partiel	0,7	0,5	0,3	0,2
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,3	0,3	0,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	80,5	80,7	80,7	80,7
VI. Chômage (concept BFP)	636,3	654,5	656,9	648,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	559,2	583,7	598,2	596,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	77,1	70,8	58,7	52,3
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,2	28,8	29,8	30,4
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	41,0	42,9	33,7	34,9
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-4,6	15,3	6,3	-22,4

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015
I. Opérations courantes				
a. Ressources	347,51	356,21	360,59	369,64
1. Excédent net d'exploitation	9,42	9,64	9,72	9,92
2. Revenu mixte	22,35	22,94	23,18	23,69
3. Rémunération des salariés	203,13	207,03	209,32	214,19
Salaires et traitements bruts	149,21	151,72	153,49	157,31
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	40,27	41,13	41,50	42,95
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	13,65	14,18	14,33	13,93
4. Revenus nets de la propriété	29,61	30,75	30,97	31,78
Intérêts reçus	10,19	10,15	9,45	8,95
Intérêts payés (-)	3,42	3,14	2,88	2,58
Revenu distribué des sociétés	14,09	14,67	15,03	15,71
Autres	8,75	9,07	9,36	9,71
5. Prestations sociales	75,95	79,01	80,43	83,20
6. Autres transferts courants nets	4,15	4,06	4,29	4,28
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,89	2,79	2,68	2,58
b. Emplois	326,33	335,25	340,05	349,15
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	49,45	52,30	52,49	54,67
2. Cotisations sociales, dont :	77,98	79,99	80,60	82,23
Cotisations sociales effectives	64,33	65,81	66,27	68,29
Cotisations sociales imputées	13,65	14,18	14,33	13,93
3. Consommation finale nationale	198,90	202,96	206,95	212,26
c. Épargne nette	21,18	20,96	20,54	20,48
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,73	0,65	0,68	0,69
b. Emplois	10,83	11,06	11,30	10,65
1. Formation brute de capital fixe	22,68	22,52	23,18	24,11
2. Consommation de capital fixe (-)	14,59	15,02	15,61	16,36
3. Impôts en capital	3,14	3,97	4,13	3,31
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,44	-0,44	-0,44	-0,44
6. Autres transferts en capital à payer	0,08	0,06	0,07	0,07
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	11,09	10,54	9,92	10,52
en % du PIB	2,95	2,76	2,54	2,62

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	2012	2013	2014	2015
Revenu primaire brut	0,8	1,0	0,5	1,1
<i>a. Salaires, dont :</i>	1,2	0,7	0,4	1,0
Entreprises	1,2	0,2	0,5	1,1
État	1,5	2,1	0,0	0,6
Travailleurs frontaliers	-1,9	2,5	0,5	0,3
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-1,2	1,4	1,2	1,7
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-1,2	1,4	2,0	2,4
Revenu mixte	-1,2	1,4	0,3	0,9
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	1,3	2,6	0,0	1,3
Intérêts reçus	-6,2	-1,6	-7,5	-6,6
Intérêts payés (-)	-11,8	-9,5	-8,9	-11,4
Revenus distribués des sociétés	5,6	2,9	1,7	3,1
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	2,0	2,5	1,3	1,9
Prestations sociales	2,4	2,8	1,1	2,1
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,1	1,4	0,1	0,7
Cotisations sociales effectives	1,0	1,1	0,0	1,7
Cotisations sociales imputées	1,5	2,8	0,4	-4,2
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	0,4	4,5	-0,3	2,8
Revenu disponible brut des particuliers	1,2	0,7	1,1	1,2

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015
I. Opérations courantes				
a. Ressources	26,03	22,03	25,62	27,76
1. Excédent net d'exploitation	39,24	38,43	41,36	44,78
2. Cotisations sociales	12,25	12,57	12,59	12,70
Cotisations effectives à charge des employeurs	6,69	6,76	6,84	6,91
Cotisations à charge des salariés	1,97	2,01	2,05	2,09
Cotisations sociales imputées	3,60	3,80	3,71	3,70
3. Revenus nets de la propriété	-23,52	-27,40	-26,89	-28,46
4. Autres transferts courants nets	-1,95	-1,57	-1,44	-1,26
b. Emplois	24,94	25,82	26,61	28,44
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	12,68	13,24	14,02	15,74
2. Prestations sociales	9,36	9,78	9,90	10,12
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,76	5,98	6,19	6,41
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,60	3,80	3,71	3,70
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,89	2,79	2,69	2,58
c. Épargne nette	1,09	-3,79	-0,99	-0,68
II. Opérations en capital				
a. Ressources	6,42	3,92	3,77	4,04
b. Emplois	4,38	1,07	-0,12	-0,01
1. Formation brute de capital fixe	47,10	47,25	50,10	51,57
2. Consommation de capital fixe (-)	46,41	48,01	48,51	49,61
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,44	0,80	0,51	0,44
4. Variation des stocks	2,55	0,53	-2,70	-2,78
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,69	0,50	0,48	0,37
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	3,14	-0,94	2,90	3,36
en % du PIB	0,83	-0,24	0,74	0,84

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

En milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015
I. Opérations courantes				
a. Emplois	334,17	338,94	342,76	358,51
1. Importations de biens et services	319,59	321,90	325,56	340,92
2. Rémunération des salariés	2,33	2,34	2,41	2,47
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,77	1,72	1,74	1,79
4. Revenus nets de la propriété (-)	-3,25	-5,04	-5,10	-5,16
5. Autres transferts courants nets	4,16	4,78	4,74	4,89
6. Cotisations sociales	2,25	2,31	2,35	2,39
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,81	0,85	0,86	0,89
b. Ressources	333,29	338,32	344,01	360,65
1. Exportations de biens et services	323,73	328,58	334,10	350,55
2. Rémunération des salariés	7,74	7,95	8,09	8,24
3. Subventions	0,64	0,64	0,64	0,64
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,25	-0,29	-0,30	-0,31
5. Cotisations sociales	0,78	0,78	0,81	0,82
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,64	0,66	0,68	0,70
c. Solde des opérations courantes	-0,88	-0,62	1,26	2,14
II. Opérations en capital	-0,18	-0,20	-0,38	-0,36
1. Transferts nets en capital	-0,28	-0,17	-0,35	-0,32
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0,11	0,04	0,04	0,04
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	-1,06	-0,82	0,88	1,78
en % du PIB	-0,28	-0,21	0,22	0,44